

Emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne « BDEAC 5,60% NET 2021 - 2028 »



Investir pour déconfiner
la puissance de l'Afrique Centrale

DOCUMENT D'INFORMATION

100 milliards

FCFA

Période de souscription

Du 15 au 25 novembre 2021

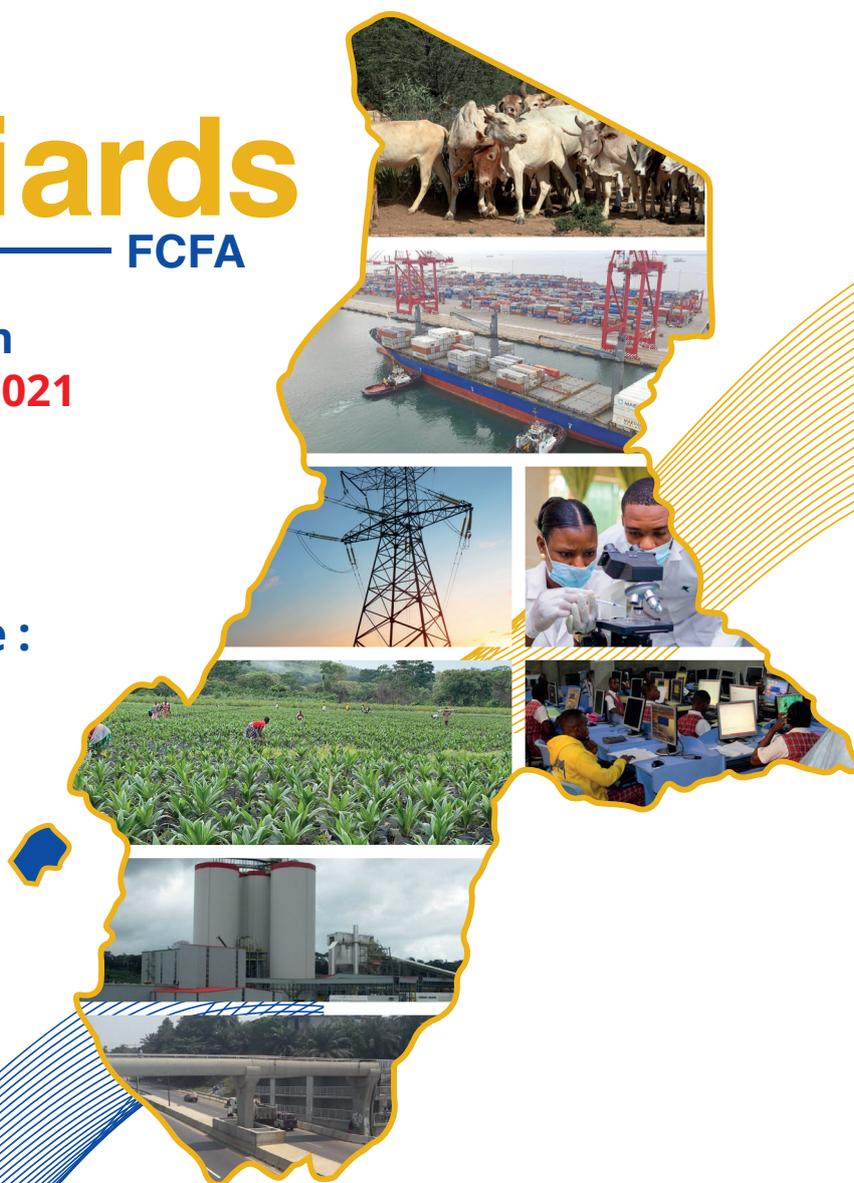
Prix de l'obligation

10 000 (dix mille) FCFA

Souscription minimale :

10 (dix) obligations

Maturité : 7 (sept) ans



Arrangeur et chefs de file, constitués par :



Société Générale CAPITAL, Upline Securities Central Africa S.A, Attijari Securities Central Africa, Capital Central Africa, FINANCIA Capital, BICEC, Commercial Bank Cameroon, CBC Bourse, AFRILAND Bourse et Investissement S.A, Afriland First Bank, EDC Investment Corporation, Société Générale Cameroun SA, Banque Populaire Maroc - Centrafricaine, Société Générale Congo, LCB Capital, Union Gabonaise de Banque, BICIG, CBT Tchada, CBT Bourse

La présente opération est enregistrée par la COSUMAF sous le N° COSUMAF - APE - 06/21



BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

DOCUMENT D'INFORMATION

Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne
« BDEAC 5,60% NET 2021-2028 »

Montant de l'émission	: 100 000 000 000 FCFA
Prix Nominal d'une obligation	: 10 000 FCFA
Maturité	: 7 ans
Taux d'intérêt annuel	: 5,60% NET d'Impôts et Taxes
Nombre de titres émis	: 10 000 000 Obligations
Minimum de souscription	: 10 Titres
Période indicative des souscriptions	: 15 au 25 Novembre 2021



Consortium Chef de File, Arrangeurs

VISA DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

La présente opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-06/21 conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur le Marché Financier Régional, notamment les articles 90 et suivants de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, 12, alinéa (iv) du Règlement n°06/03 du 12 novembre 2003 portant Organisation, Fonctionnement et Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, 25 et suivants du Règlement Général de la COSUMAF, 1 alinéa (1) de l'Instruction n°2006-01 du 3 mars 2006 relative au document d'information exigé dans le cadre d'un appel public à l'épargne. Le visa de la Commission ne porte pas sur l'opportunité de l'opération envisagée, mais atteste simplement que la COSUMAF a vérifié la pertinence et la cohérence de l'information publiée.

SOMMAIRE

I. SOMMAIRE	3
II. CONDITIONS DE DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION	4
III. SIGLES ET ABREVIATIONS	4
IV. AVERTISSEMENT ET RESTRICTION	5
V. PREAMBULE	6
VI. ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DU DOCUMENT D'INFORMATION	7
A - ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC	7
B - ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA BDEAC	8
C - ATTESTATION DU CONSEIL JURIDIQUE	9
D - ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE	10
VII. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION	11
A - CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION	11
B - DESTINATION DES FONDS SOLLICITES	12
C - CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION	14
D - SECURISATION DU REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT	15
E - TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF DE L'EMPRUNT	17
F - SYNDICAT DE PLACEMENTS (AGENTS PLACEURS)	17
G - MODALITES DE SOUSCRIPTION	18
H - REGLES D'ALLOCATION DES TITRES	18
I - REGLEMENT / LIVRAISON DES TITRES	18
J - REGIME FISCAL	18
K - PERIODE DES SOUSCRIPTIONS INDICATIVE	18
L - CENTRALISATION DES SOUSCRIPTIONS	18
M - COTATION EN BOURSE	19
N - SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT	19
O - FACTEURS DE RISQUES LIES A L'EMPRUNT	19
VIII. ORGANISATION DE L'EMETTEUR BDEAC	20
A - RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL /PRESENTATION DE LA BDEAC	20
B - STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL DE LA BDEAC	21
C - GOUVERNANCE DE LA BDEAC	22
D - ORGANES DE DIRECTION / ORGANIGRAMME DE LA BDEAC	24
E - ORGANES DE CONTROLE DE LA BDEAC	26
IX. ACTIVITES DE L'EMETTEUR	27
A - ACTIVITES /SECTEUR D'ACTIVITES	29
B - SITUATION FINANCIERE DE LA BDEAC	32
C - RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS DE LA BDEAC	35
X. SITUATION PROVISoire ET PERSPECTIVES FINANCIERES	36
A - SITUATION PROVISoire	36
B - PERSPECTIVES 2021 - 2027	37
XI. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	40
XII. ANNEXES TRANSMISES AU REGULATEUR EN MEME TEMPS QUE LE PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION	41
• RAPPORT ANNUEL 2020 DE L'EMETTEUR	
• COMPTES CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICES 2020	
• ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC	
• ATTESTATION DES COMMISSAIRE AUX COMPTES	
• OPINION DU CONSEIL JURIDIQUE	
• ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE	
• EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA BDEAC AUTORISANT L'OPERATION	
• CONTRAT DE MANDAT	
• CONVENTION DE PRISE FERME	
• COPIES DES LETTRES DE PRISE FERME	
• CONVENTION DE SYNDICAT DE PLACEMENT	
• DEROGATION COSUMAF COMPTE SEQUESTRE	
• RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE DE LA BANQUE DOMICILIATAIRE	
• MODELS DE SUPPORT DE COMMUNICATION :	
• DEPLIANT	
• BULLETIN DE SOUSCRIPTION	
• AFFICHETTES	

Conformément aux dispositions du Règlement Général de la COSUMAF (article 53), le présent Document d'Information fera l'objet d'une diffusion dans le public sous les formes suivantes :

- Mise à la disposition gratuite pour consultation au siège de l'émetteur BDEAC :
 - Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, BP : 1177 Brazzaville – Congo
 - Site web : www.bdeac.org / www.empruntobligatairebdeac2021-2028.com
- Mise à la disposition gratuite auprès du Consortium Chef de file et des Agents Placeurs (voir liste complète des agents placeurs en page 18),
- Mise en ligne sur le site des Agents placeurs : [www.societegenerale.cm; www.attijarisecurities.com; www.scbcameroun.net; www.bicec.com; www.banqueatlantique-cmr.com, etc.]
- Mise en ligne sur le site de la BVMAC : www.bvm-ac.org
- Mise à la disposition gratuite des Documents au siège de la BVMAC : Immeuble SOCCAR, BP : 442 Douala - Cameroun
- Envoi sans frais d'une copie du Document d'Information à tout intéressé qui en fera la demande.

APE	: Appel Public à l'Epargne
BAD	: Banque Africaine de Développement
BDEAC	: Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BVMAC	: Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CAA	: Caisse Autonome d'Amortissement
CA	: Conseil d'Administration
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COSUMAF	: Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
F.CFA	: Franc de la Coopération Financière en Afrique
FMI	: Fonds Monétaire International
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
Notionnel	: La valeur notionnelle est le nominal ou la valeur faciale utilisée pour calculer les paiements effectués sur un instrument financier
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PNB	: Produit Net Bancaire
SDB	: Société de Bourse
PV	: Procès-Verbal
RBE	: Résultat Brut d'Exploitation
RN	: Résultat Net
SG	: Société Générale

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en instrument financier comporte des risques et que la valeur des titres est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'Émetteur.

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur le Marché Financier Régional de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, l'opération d'Emprunt Obligataire de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) a fait l'objet d'une demande de visa auprès de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Cette opération a obtenu le Visa numéro COSUMAF-APE-06/21.

L'octroi d'un numéro de visa par la COSUMAF n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée. Le document d'information donnant lieu à visa est établi sous la seule responsabilité de l'Émetteur et le visa n'est attribué qu'après vérification que le Document d'Information est complet et compréhensible, et que les informations qu'il contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'opération proposée aux souscripteurs.

RESTRICTION

Le présent Document d'Information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition d'obligations objet du présent Document d'Information.

Les personnes en possession du présent Document d'Information sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière d'Appel Public à l'Épargne.

Chaque établissement Agent Placeur n'offrira les titres, objets du présent Document d'Information, à la vente, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tous les pays où il fera une telle offre.

Ni la COSUMAF, ni l'Émetteur, n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois et règlements par les Agents Placeurs. Dans le présent Document d'Information, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement ou que le contexte ne s'y prête pas, toute référence à 'FCFA' ou 'XAF' vise le Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de la COSUMAF, précisément en son Titre II « Appel Public à l'Épargne et Information Financière » et des articles 86 et suivants et 823 à 827-12 de l'acte uniforme OHADA sur le droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, le présent Document d'Information comporte des informations sur l'organisation de l'Emetteur BDEAC, sa situation financière, ses activités, ses perspectives à moyen terme, les caractéristiques de l'emprunt obligataire envisagé ainsi que le but, la destination des fonds qui seront collectés et les modalités de remboursement des titres offerts au public dans le cadre de l'opération envisagée.

Ce Document d'Information a été préparé avec le concours de l'Emetteur BDEAC conformément aux modalités de l'Instruction COSUMAF n°2006-01 du 3 mars 2006 relatives au Document d'Information exigé dans le cadre d'un Appel Public à l'Épargne. Son contenu a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, auprès des sources suivantes :

- La Présidence de la BDEAC ;
- Le site Internet de la BDEAC ;
- Divers médias privés et notamment la presse en ligne ainsi que des revues économiques et financières.

Conformément aux textes en vigueur, le présent Document doit être remis ou adressé sans frais à tout investisseur ou son représentant dont la souscription (ou l'achat) est sollicitée, ou qui en fait la demande.

Le présent Document d'information, une fois visé par la COSUMAF, doit être :

- Largement diffusé dans tous les Etats membres de la zone CEMAC ;
- Tenu à la disposition du public dans les locaux des Agents Placeurs ;
- Tenu à la disposition du public au siège social de la BVMAC ;
- Tenu à la disposition du public dans les locaux du siège et l'Emetteur.

A - ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC

Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

ATTESTATION DE L'EMETTEUR

Objet : Emprunt obligataire par appel public à l'épargne de la BDEAC 5.60% NET 2021-2028

L'Assemblée Générale de la BDEAC représentée par Monsieur **Rigobert Roger ANDELY** son président, atteste que, à sa connaissance, les données du présent Document d'Information sont conformes à la réalité.

Elles comprennent les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts.

Elles ne comprennent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.



[Signature]
Pour l'Assemblée Générale
Monsieur **Rigobert Roger ANDELY**

Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
de la République du Congo

Son Président

Ministre de l'économie

B - ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent Document d'Information en effectuant les diligences de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaire en vigueur.

Les états de synthèse de la BDEAC pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont fait l'objet d'audit de notre part. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, les estimations faites par la Présidence de la Banque ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés aux 31 décembre 2020 sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la BDEAC ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables admis sur le plan international.

Pour les Commissaires aux Comptes

DELTA GRANT THORNTON, Titulaire

Membre de Grant Thornton International Ltd
Société d'expertise comptable agréée CEMAC n°SEC 61

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU, Titulaire

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
Société d'expertise comptable agréée CEMAC n°SEC 36

Adrien DEGBEY, Suppléant

Expert-Comptable agréé CEMAC n°EC 312

Yves Parfait NGUEMA, Suppléant

Expert-Comptable, agréé CEMAC n°EC 408

C - OPINION DU CONSEIL JURIDIQUE**BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO**
CABINET D'AVOCATS

----- *** -----

Joseph BRUDEY
Julienne ONDZIEL GNELENGA
Ancien Bâtonnier
Christian Eric LOCKO
Bâtonnier du Barreau de Brazzaville
Avocats à la Cour

Sosthène Adam ONDZE
Avocat à la Cour

Christelle Prudence OFFINOBI
Avocate à la Cour

46, Avenue William Guynet - Centre-ville Galerie Marchande de l'ARC - 1^{er} étage B.P. 2041
Brazzaville - République du CONGO - Tél: (242) 05-378-33-11 - E.mail: brudeyondziellocko_avocats@yahoo.fr

Brazzaville, le 02 Novembre 2021

N/Réf : B.2503/11/CL/LG

ATTESTATION DU CONSEIL JURIDIQUE

Objet : Emprunt obligataire par Appel Public à l'Epargne de la BDEAC 2021-2028

L'opération, objet du présent document d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), réglementaires de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), et de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.



Christian Eric LOCKO
Avocat associé
Bâtonnier du Barreau de Brazzaville

NIU: A2007110001451146

BCH n° 24201 10100001657-75 / BCI n° 01100 24001060950-07 / BGF Bank n° 30008 03110 31001661011-86 / LCB n° 30012 0010101106001101-95
Régime d'imposition : Réel Normal - Résidence Fiscale : Unité des Moyennes Entreprises de Brazzaville

Tout chèque doit être libellé au nom du cabinet

D - ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE



**ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE
DE L'OPERATION**

Objet : Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne de la BDEAC 2021 - 2028

Le présent Document d'Information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité.
Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Daniel TOURE

Directeur Général
AFG Capital Central Africa



Michèle ATANGANA BIKIE

Directeur Général
UPLINE Securities Central Africa

Ernest POUHE

Directeur Général
Actijari Securities Central Africa

Louis BANGA NTOLO

Directeur Général
SG Capital GEMAC

VII. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

A. CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'OPERATION

A.1 CONTEXTE DE L'OPERATION

La politique de mobilisation des ressources financières de la BDEAC prévoit la levée des capitaux sur le marché financier, en complément des fonds propres et des lignes de crédits extérieures pour le financement de ses opérations. A travers la mobilisation de l'épargne longue sous-régionale, la BDEAC vise les objectifs fondamentaux suivants :

- élargir la base des investisseurs afin d'accroître de façon substantielle les moyens de financement disponibles en monnaie locale, tout en préservant l'Institution des inconvénients liés à la gestion des lignes de crédit libellées en devises ;
- orienter les ressources les plus adaptées de la zone vers la couverture des besoins financiers du système productif, créateur d'emplois et de richesses dans la Sous-région ;
- concilier les populations de la CEMAC avec l'économie, en leur procurant la possibilité de financer, indirectement par elles-mêmes, leur économie tout en diversifiant leur portefeuille de placement et ainsi accroître leur revenu.

En vue d'assurer la couverture d'une partie de ses engagements pris dans le cadre de son Plan Stratégique 2017-2022, la Banque a lancé en 2020 un programme d'émissions obligataires par appel public à l'épargne sur le Marché Financier Régional de l'Afrique Centrale. D'une enveloppe globale de FCFA 300 000 000 000 (trois cent milliards), ce programme est repartit sur les trois ans restants du Plan Stratégique (2020, 2021 et 2022), à raison de FCFA 100 000 000 000 (cent milliards) par an. La tranche relative à 2020 a été autorisée par la COSUMAF sous le numéro « COSUMAF-APE-05/20 » et a permis de mobiliser la somme totale de FCFA 106 791 920 000 (cent six milliards sept cent quatre-vingt-onze millions neuf cent vingt mille).

Il est à rappeler que les Organes de décision de la BDEAC (Assemblée Générale et Conseil d'Administration) avaient formellement approuvé le programme triennal de levée de fonds en votant respectivement les résolutions N°214-AGE-61-21 pour l'Assemblée Générale et N°0814-CA-164-20 pour le Conseil d'Administration (copies desdites Résolutions sont jointes au présent Document d'Information).

A.2 OBJECTIF DE L'OPERATION

Les fonds mobilisés serviront à financer les projets du Plan Stratégique 2017-2022, avec des ressources adaptées en termes de maturité, de différé et de taux. Ils permettront en outre de financer la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires du Programme Economique Régional de la CEMAC, en monnaie locale.

Bénéficiant d'une exonération d'impôts et de taxes dans l'ensemble des pays de la CEMAC conformément à ses statuts, les obligations BDEAC procurent aux investisseurs une garantie de rentabilité, de sécurité et de liquidité, fondée sur les performances de l'Institution et son actionnariat diversifié.

La récurrence et la qualité des émissions obligataires de la BDEAC constituent un canal privilégié de recyclage et de valorisation de l'épargne des ménages lesquels sont indirectement impliqués avec intérêt au financement de l'économie réelle de la zone.

En effet, le Plan Stratégique 2017-2022 de la BDEAC vise cinq objectifs opérationnels, à savoir :

- Financer la diversification économique via des projets majoritairement cohérents avec les Plans Nationaux de Développement (PND) et les principaux axes stratégiques des Etats notamment le secteur agricole, la pêche, la pisciculture, l'agroalimentaire, l'élevage, etc. ;
- Financer une majorité de projets et programmes transfrontaliers et intégrateurs, particulièrement ceux du Programme Economique régional (PER) ;
- Préserver la diversification du portefeuille de la Banque en visant une répartition des engagements dans le secteur public non marchand (20%), le secteur public marchand (40%) et le secteur privé (40%) ;
- Contribuer significativement à l'amélioration du financement des PME -PMI, notamment par l'élargissement de la palette des outils d'intervention de la Banque ;
- Promouvoir la finance verte et inscrire tous les financements des projets de la Banque dans une logique de Développement durable (préservation de l'environnement physique et humain, des réserves naturelles, etc...).

Fort de l'expérience avérée de ses membres, le Consortium de sociétés de bourse (UPLINE Securities, Société Générale Capital Securities, Attijari Securities Central Africa et AFG Capital Central Africa) dûment agréées par la COSUMAF, a reçu le mandat de la BDEAC pour la structuration et le placement de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « BDEAC 5,60% NET 2021-2028 », objet du présent Document d'Information.

B. DESTINATION DES FONDS COLLECTES

Les fonds collectés dans le cadre de l'émission obligataire objet du présent Document d'Information sont destinés à assurer le développement et l'expansion des activités de la BDEAC à travers le financement des projets déjà approuvés et en cours de décaissement d'une part, ainsi que les nouveaux projets identifiés ou en cours d'instruction d'autre part, en cohérence avec le Plan Stratégique 2017-2022.

En guise de rappel, le tableau ci-dessous fournit la liste des projets arrivés à maturation et susceptibles d'être imputés sur les ressources de l'opération d'Appel Public à l'Epargne objet du présent Document d'Information.

N°	Intitulé du projet	Secteurs	Montants (MFCFA)
A	PROJETS DU SECTEUR PRIVE		229 320
1	Projet de construction de l'hôtel Radisson Blu à Douala	Tourisme	9 000
2	Projet de mise en place d'une unité industrielle intégrée de production de lait et de biogaz à Ngaoussai	Agriculture & Agroindustrie	5 000
3	Projet de construction de l'hôtel Panafrican Plaza à Douala	Services & Tourisme	1 750
4	Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala	Industrie	3 500
5	Plan de développement de la Société Global Développement SARL	Industrie	5 000
6	Projet de construction d'une cimenterie à Akoga	Industrie	65 000
7	Ligne de crédit en faveur de BONAFIDE Microbank SA	Finances	1 500
8	Projet de construction d'un complexe commercial et hôtelier à Moanda	Services & Tourisme	1 000
9	Projet de construction du complexe scolaire La Amistad à Malabo	Education	1 200
10	Projet de mise en place d'une exploitation agricole cacaoyère et multicultures dans le Département de la Sangha au Congo	Agriculture & Agroindustrie	1 997
11	Projet de construction des metro-grids à Mongo et Ati	Energie	4 000
12	Projet de construction et d'équipements d'un centre de formation à Pointe-Noire	Education	700
13	Projet de réaménagement de la route transgabonaise	Transport	65 000
14	Projet d'extension et de modernisation de la ferme avicole de la SOGADA	Agriculture & Agroindustrie	3 223
15	Programme de construction de 10 stations-services en Guinée Equatoriale - Phase 1	Industrie	2 450
16	Projet d'aménagement d'une plateforme tertiaire sur les berges du fleuve Congo à Brazzaville	Développement Urbain	14 000
17	Projet d'aménagement et de construction de 1.416 logements et équipements collectifs à Okolassi	Développement Urbain	45 000
17	PROJETS DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND		76 000
1	Projet de réhabilitation du Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville (CHU-B)	Santé	12 000
2	Projet de construction d'une ferme aquacole (usine de thon)	Agro-Industrie	9 000
3	Projet de construction d'un complexe industriel d'exploitation des ruminants à Djarmaya	Agro-Industrie	20 000
4	Projet de construction du complexe laitier de Mandalia	Agro-Industrie	20 000
5	Projet de réhabilitation de voies existantes et construction de nouvelles voies du Port Autonome de Douala (PAD)	Transport	15 000
C	PROJETS DU SECTEUR PUBLIC NON MARCHAND		414 000
1	Projet d'aménagement hydroélectrique de LOM PANGAR	Energie	20 000
2	Projet de construction du nouveau terminal à passagers à l'aéroport de Bata	Transport	80 000
3	Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Sendje	Energie	80 000
4	Projet d'aménagement et de bitumage de la route KUMBA-MAMFE	Transport	25 000
5	Projet d'aménagement de la route Batchenga-Ntui	Transport	40 000
6	Projet d'aménagement de la route Mintom-Frontière du Congo	Transport	20 000
7	Projet d'aménagement de la route PK5-PK12	Transport	45 000
8	Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ngouri-Bol (Route Transsaharienne)	Transport	25 000
9	Projet d'aménagement de la route Kyabe-Singako	Transport	20 000
10	Projet d'aménagement de la route Kelo-Pala	Transport	25 000
11	Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre-Nouvelle - Financement complémentaire	Eau & Assainissement	20 000
12	Projet de mise en valeur des ressources en eaux souterraines des provinces Enedi Est & Ouest	Eau & Assainissement	14 000
D	PROJETS DU PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL (PER)		287 121
1	Projet d'aménagement de la route Ndende-Doussala-Dolisie - Section Dolisie-Kibangou (Corridor Libreville-Brazzaville)	Transport	32 759
2	Construction d'un pont sur le fleuve Ntem (y compris raccordements routiers) et facilitation du transport, et de la sécurité routière sur la route transnationale Kribi-Campo-Bata reliant le Cameroun et la Guinée Equatoriale.	Transport	8 915
3	Construction de la voie express Lolabé-Campo (39 km) entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.	Transport	6 166
4	Construction de la route Kogo-Akurenam (Sud-Est Guinée Equatoriale-Gabon)	Transport	131 200
5	Interconnexion du Cameroun avec les pays de la CEMAC par fibre optique	Télécommunications	5 510
6	Projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville-Bangui-Ndjamena : Section Ouessou - Bangui	Transport	102 570
40	TOTAL		719 320

Pour la complète information des investisseurs, le tableau ci-dessous présente l'évolution de la consommation des fonds collectés à l'issue de l'emprunt obligataire « BDEAC 5,45% NET 2020-2027 ».

N°	Intitulé du projet	Secteurs	Montants (MFCFA)
1	RESSOURCES		
1.1	Montants levés		106 792
1.2	Commissions payées à l'arrangeur		2 084
	TOTAL RESSOURCES		104 708
2	EMPLOIS		
A	PROJETS DU SECTEUR PRIVE		29 952
1	Projet de construction du complexe scolaire Duval	Education	2 023
2	Projet de construction d'un hotel 4 étoiles à Douala	Tourisme	4 570
3	Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala	Industrie	1 567
4	Ligne de refinancement en faveur du Crédit Solidaire du Gabon	Finances	4 000
5	Projet de construction d'une usine de farine panifiable	Industrie	2 900
6	Projet de construction d'un complexe agropastoral	Agriculture & Agroindustrie	1 292
7	Projet de construction d'une usine de ciment colle à Bata	Industrie	1 100
8	Projet de création d'un complexe agropastoral à Bata	Agriculture & Agroindustrie	2 500
9	Mise en place d'une ligne de crédit en faveur de la Banque Postale du Congo	Finances	10 000
B	PROJETS DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND		9 000
1	Projet de construction d'une ferme aquacole (usine de thon)	Agro-industrie	5 000
2	Projet de construction d'un complexe industriel d'exploitation des ruminants à Djarmaya	Agriculture & Agroindustrie	2 000
3	Projet de construction du complexe laitier de Mandalia	Agriculture & Agroindustrie	2 000
C	PROJETS DU SECTEUR PUBLIC NON MARCHAND		65 756
1	Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre-Nouvelle	Eau & Assainissement	5 100
2	Projet de construction du nouveau terminal à passagers à l'aéroport de Bata	Transport	5 000
3	Projet d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar	Energie	3 000
4	Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Sendje	Energie	20 000
5	Projet de mise en nome OACI de 3 aéroports du Tchad	Transport	3 741
6	Projet d'aménagement et de bitumage de la route Kumba-Mamfe	Transport	6 599
7	Projet d'aménagement de la route Kyabe-Singako	Transport	2 034
8	Projet d'aménagement de la route Kelo-Pala	Transport	3 482
9	Projet d'exécution des travaux de réhabilitation et de bitumage de la RN2 au Congo	Transport	16 800
21	TOTAL EMPLOIS		104 708

C. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Dénomination	"BDEAC 5,60% NET 2021-2028"
Emetteur	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)
Nature de l'opération	Emprunt obligataire par appel public à l'épargne
Objet de l'opération	Financement partiel du Plan Stratégique 2017-2022
Montant de l'émission	100 000 000 000 (cent milliards) FCFA
Valeur nominale	10 000 (Dix mille) FCFA
Prix d'émission	Au pair
Nombres de titres	10 000 000 (dix millions)
Minimum de souscription	10 (dix) obligations correspondant à 100 000 FCFA
forme des titres	Les titres seront dématérialisés inscrits en compte auprès du Dépositaire Central Unique la BEAC et tenus dans les livres des teneurs des comptes agréés par la COSUMAF
Durée de l'emprunt	7 (sept) ans
Période de souscription	15 au 25 novembre 2021
Date de jouissance	Date de clôture effective de l'opération correspondant à la date de règlement /livraison des titres émis. Cette date sera communiquée à tous les souscripteurs de l'emprunt
Taux d'intérêt	5,60% par an net d'impôts et taxes
Personnes éligibles	Toute personne physique ou morale résidente ou non de la CEMAC
Fiscalité	Les intérêts sont nets de tout impôt et taxe (Cf. article 9 des statuts de la BDEAC) pour les résidents fiscaux CEMAC.
Modalités de remboursement du capital et de paiement des coupons	Les intérêts seront payés annuellement à partir de la première date anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt. Le capital sera amorti linéairement tous les ans après deux années de différés
Clause de rachat	La BDEAC se réserve le droit de racheter ses titres à compter de la fin de la période de différé selon les conditions du marché. Ces rachats seront sans conséquence pour un souscripteur qui désirerait conserver ses titres jusqu'à l'échéance normale, et n'aura aucune incidence sur le calendrier d'amortissement initial. Les obligations ainsi rachetées seront annulées
Mécanisme de paiement	Le paiement des coupons et le remboursement du capital seront soumis au mécanisme de la BEAC (Dépositaire Central Unique / Banque de Règlement). Sachant que le compte séquestre du présent emprunt pourrait être logé dans les livres de cette dernière ou d'une banque de premier rang agréée par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).
Mécanisme de sûreté / Garantie autonome	✓ Ouverture d'un Cash collatéral dans les livres de la BEAC à Brazzaville ou d'une banque de premier rang agréée par la COBAC; ✓ 90% du Capital autorisé, ("Capital sujet à appel") sert de garantie solidaire des actionnaires pour les emprunts contractés par la Banque. La responsabilité encourue par les actionnaires pour les opérations de la Banque est limitée au capital sujet à appel. Conformément aux Statuts en vigueur de la BDEAC, le capital autorisé actuel est de 1 200 Milliards FCFA.
Gouvernance du mécanisme de sûreté	L'émetteur donne procuration aux souscripteurs du présent emprunt pour consulter le compte séquestre ouvert à la BEAC ou dans toute autre banque de premier rang agréée par la COBAC;
Pondération COBAC et Refinancement à la BEAC	La BDEAC bénéficie d'une pondération de risque de 20% dans les ratios de risques des banques de la CEMAC, les titres « BDEAC 5,60% NET 2021-2028 » peuvent être admis en refinancement auprès de la BEAC après accord de cette dernière
Cotation en bourse	Les titres émis à l'issue de cette opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne seront inscrites à la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) dans un délai de 02 (deux) mois suivant la fin de la période de souscription.

D. SECURISATION DU REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

- Le présent emprunt obligataire sera sécurisé par l'ouverture d'un compte séquestre dans les livres d'une banque de premier rang agréée par la COBAC. L'approvisionnement dudit compte se fait alors par des prélèvements contractuels opérés dans le cadre d'une convention de prélèvement tripartite (BDEAC - BEAC - Banque) au profit du compte séquestre domicilié dans la banque de premier rang domiciliataire ; ce qui est de nature à garantir une provision suffisante et disponible dans un délai raisonnable, préalablement à chaque échéance.
- L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la COSUMAF a accordé une autorisation à la BDEAC de domicilier dans les livres d'une banque commerciale de premier rang, le compte séquestre de l'emprunt « BDEAC 5,45% 2020-2027 ». Ladite dérogation est jointe en annexe ainsi que les coordonnées du compte et de la banque domiciliataire.
- La situation financière solide et stable dont jouit la BDEAC est également un gage de sécurisation du remboursement de l'emprunt. Les agrégats financiers ci-après extériorisent cette solidité financière au cours des trois dernières années :

AGREGATS DE GESTION	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Marge d'activité bancaire	18 739	20 156	19 401
Produit net bancaire	18 739	20 156	19 406
Resultat d'exploitation	9 259	14 432	8 619
Resultat net	9 250	14 345	11 530
Frais généraux	2 518	2 779	2 736
Frais de fonctionnement	8 467	9 545	8 922
Coefficient net d'exploitation	45%	47%	46%

Les informations contenues dans le tableau ci-dessus font ressortir les principales observations suivantes :

(i) La marge d'activité bancaire s'établit à FCFA 18 739 millions en 2020, contre FCFA 20 156 millions en 2019, enregistrant ainsi une variation de -7%. La hausse du coût des ressources qui induit une augmentation des intérêts et commissions payés par la Banque (FCFA 11 928 millions au 31 décembre 2020 contre FCFA 9 294 millions au 31 décembre 2019), est à la base de la dégradation de cet agrégat de gestion ;

(ii) Le résultat d'exploitation de la Banque a régressé de 36% en 2020 par rapport à 2019 puisqu'il ressort à FCFA 9 259 millions, contre FCFA 14 432 millions, en raison principalement de la montée des dotations aux provisions et aux amortissements qui découlent des difficultés rencontrées par certains clients impactés par la pandémie de la COVID-19 ;

(iii) Les frais de fonctionnement diminuent de 11% puisqu'ils ressortent à FCFA 8 466 millions en 2020, contre FCFA 9 545 millions en 2019, en raison de la maîtrise des charges. Les frais généraux s'inscrivent également à la baisse de 9%, comparativement au montant affiché une année plus tôt (FCFA 2 518 millions, contre FCFA 2 779 millions).

(iv) Le résultat net de l'exercice 2020 atteint FCFA 9 251 millions, largement supérieur de 45% de la prévision budgétaire (FCFA 6 395 millions).

Comparativement aux prévisions budgétaires, tous ces ratios de gestion se sont fortement améliorés, traduisant une bonne activité opérationnelle, en dépit de la survenance de la pandémie de la COVID-19 et ses conséquences sur l'économie.

- Plus de 95% de crédits sains en moyenne annuelle sur les trois dernières années.

RUBRIQUES	EXERCICE 2020		EXERCICE 2019		EXERCICE 2018	
	MONTANTS	%	MONTANTS	%	MONTANTS	%
PRETS PERFORMANTS	448 554 745 840	96,8%	379 804 370 413	96,5%	348 098 259 078	96,6%
PRETS IMMOBILISES	4 209 125 964	0,9%	0	0,0%	0	0,0%
PRETS DOUTEUX	8 323 424 716	1,8%	9 579 335 259	2,4%	11 356 084 356	3,2%
PRETS CONTENTIEUX	2 121 639 624	0,5%	4 243 279 248	1,1%	729 614 153	0,2%
TOTAL	463 208 936 144	100%	393 626 984 920	100%	360 183 957 587	100%

A la lumière de ces chiffres, la part des prêts performants sur l'encours global est passée de 96,6% en 2018 à 96,8% en 2020, soit une amélioration de 0,2 point sur la période, traduisant ainsi un raffermissement continu de la qualité du portefeuille de la BDEAC. Cette performance est principalement due à l'amélioration de la qualité à l'entrée des projets, au renforcement des actions de recouvrement des créances douteuses, ainsi qu'aux efforts de mobilisation de ressources, notamment celles de la première phase du présent programme d'emprunt obligataire, qui ont permis de tenir un bon niveau des décaissements en 2020 et d'augmenter subséquemment l'encours des créances.

- En 2014, la BDEAC a procédé à l'augmentation de son capital, passant de FCFA 250 milliards de FCFA à 1 200 milliards de FCFA, divisé en cent vingt mille (120.000) actions de dix millions (10.000.000) de FCFA chacune.
- Selon les dispositions de l'article 15.5 de ses statuts, à toute période, la totalité des souscriptions est répartie de la manière suivante :

a) 10% du capital souscrit sont seuls libérables et prennent la dénomination de «capital appelé et libéré» ;

b) les 90% restants constituent le capital souscrit et non libéré appelé «capital sujet à appel» et sert de garantie solidaire des actionnaires pour les emprunts contractés par la BDEAC. La responsabilité encourue par les actionnaires pour les opérations de la Banque est limitée au capital sujet à appel.

En conséquence, l'encours des emprunts de la Banque ne devra pas excéder 100% dudit capital sujet à appel.

- Enfin, il y'a lieu de constater que la BDEAC a déjà à son actif deux opérations réussies d'emprunts obligataires par placement privé en 2005 et 2007, d'un montant total de FCFA 40 milliards, ainsi que de deux émissions obligataires par appel public à l'épargne en 2010 et 2020 sur le marché financier de la CEMAC, pour des montants respectifs de FCFA 30 milliards et FCFA 106 milliards.

Les emprunts arrivés en maturité ont tous été parfaitement dénoués et éteints à bonne date. Ainsi, les résultats nets positifs de la Banque, combinés à sa capacité constante et durable d'honorer ses engagements à date échue lui donnent une crédibilité certaine auprès des investisseurs qui devraient l'accompagner dans l'effort de financement des économies de la CEMAC. Le titre BDEAC offre donc une gamme nouvelle de titres, en zone CEMAC en termes d'attractivité et de sécurité auprès des investisseurs en quête de diversification de portefeuille et arbitrant le couple risque/rendement.

(V) TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF

Dénomination	BDEAC 5,60% 2021-2028					
Montant	100 000 000 000					
Taux d'intérêt annuel	5,60%					
Fréquence de paiement	Annuelle					
Maturité	7 ans					
Amortissements	Annuels après 2 an de différé					
Date effective de paiement	Dates de paiement (*)	Capital en début de période	Amortissement du capital	Intérêts	Capital en fin de période	Annuités
	30/11/2022	100 000 000 000	0	5 600 000 000	100 000 000 000	5 600 000 000
	30/11/2023	100 000 000 000	0	5 600 000 000	100 000 000 000	5 600 000 000
	30/11/2024	100 000 000 000	20 000 000 000	5 600 000 000	80 000 000 000	25 600 000 000
	30/11/2025	80 000 000 000	20 000 000 000	4 480 000 000	60 000 000 000	24 480 000 000
	30/11/2026	60 000 000 000	20 000 000 000	3 360 000 000	40 000 000 000	23 360 000 000
	30/11/2027	40 000 000 000	20 000 000 000	2 240 000 000	20 000 000 000	22 240 000 000
	30/11/2028	20 000 000 000	20 000 000 000	1 120 000 000	0	21 120 000 000
			100 000 000 000	28 000 000 000		128 000 000 000

* si date de closing et de jouissance = 30 novembre 2021

(VI) SYNDICAT DE PLACEMENT (AGENTS PLACEURS)

Les investisseurs intéressés par le présent emprunt sont informés que les sociétés de bourse et les établissements bancaires ci-après, membres du syndicat de placement, sont habilitées à recevoir leurs souscriptions :

N°	Etablissements Placeurs	Adresse	Contacts
1	AFG Capital Central Africa	Immeuble Noutchogouin, Akwa ; BP 2933 Douala	+237 233 421 066 / 56 114 444
2	AFRILAND Bourse et Investissement S.A	1063 Place de l'Indépendance, BP : 111834 Yaoundé	+237 222 233 068
3	Afriland First Bank	1063 Place de l'Indépendance, BP : 111834 Yaoundé	+237 222 233 068
4	ASCA (Attijari Securities Central Africa)	BP : 237 Douala - Cameroun	+237 233 431 446 / 233 435 400
5	BANCO NACIONAL de Guinea Ecuatorial (BANGE)	Av. de las Naciones Unidas, Malabo, Guinée équatoriale	240 222 318 011
6	Banque Populaire Maroc-Centrafricaine	Rue Guérillot BP 844. Bangui - République centrafricaine	+236 21 61 31 90
7	BICEC	Avenue du Générale De Gaulle BP :1925 Douala - Cameroun	+237 233 436 000
8	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon	Siège Social : 714, Avenue du Colonel PARRANT, BP 2241 Libreville - Gabon	+241 - 1 76 26 13 / 1 77 76 80
9	CBC Bourse	BP 4004 Doula-Cameroun	+237 233 42 02 02
10	CBT Bourse	19 N'Djamena Tchad	+235-22 52 28 29
11	CBT Tchad	19, N'Djamena - TCHAD	+235-22 52 28 29
12	Commercial Bank Cameroon	148, Avenue De Gaulle BP : 4004 Douala-Cameroun	+237 233 420 202
13	EDC Investment Corporation	Douala - Cameroun	+237 233 431 371 / 233 438 609
14	FINANCIA Capital	BP:4593 Douala, Cameroun	+237 233 420 413
15	HORUS Investment Capital	Rue TOKOTO, Bonapriso, BP 13 207	+237 233 425 963
16	LCB Capital	BP : 2889 Brazzaville Congo	+242 05 310 11 35 / 05 310 11 32
17	SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	BP.700 Yaoundé – Cameroun 220 Avenue Monseigneur Vogt	+237 233 43 54 00
18	SG CAPITAL (Société Générale Capital Securities Central Africa)	Immeuble Grassfield, 2th Floor, Bonanjo, Douala - Cameroun	+237 233 501 902
19	Société Générale Cameroun SA	78, Rue Joss BP 4042 Douala - Cameroun	+237 233 427 010
20	Société Générale Congo	Avenue Amilcar CABRAL, Centre-ville, BP 598 Brazzaville	+242 06 504 22 22
21	Société Générale Guinée Equatoriale SA	Malabo II B.P.686 Malabo - Guinea Ecuatorial	+240 555 091 912
22	Union Gabonaise de Banque (UGB)	2238 Libreville; Rue du Colonel Parant BP 315; Gabon	+241 01 77 70 00 / 01 77 73 10
23	Upline Securities Central Africa S.A (USCA)	Siège Social : 234, Avenue de l'Indépendance, Bonapriso BP: 1925 Douala - Cameroun	+237 233 435 924

(VII) MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les ordres de souscriptions des investisseurs seront recueillis via des bulletins mis à leur disposition par les membres du syndicat de placement. Ces bulletins doivent être signés par la personne physique ou par le représentant autorisé de la personne morale investisseur. Cette signature matérialise l'engagement irrévocable du signataire d'acquiescer les quantités de titres qui lui seront attribuées à l'issue du dépouillement des ordres.

(VIII) REGLES D'ALLOCATION DES TITRES

Le minimum de souscription est fixé à 10 Obligations, soit FCFA 100 000. Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le syndicat de placement ne permettrait pas d'atteindre le montant cible de l'emprunt (FCFA 100 milliards) au terme de la période de souscription, l'Emetteur BDEAC se réserve le droit de proroger la période de souscription après accord préalable de la COSUMAF. Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies serait supérieure à FCFA 100 milliards, la BDEAC se réserve le droit de procéder à une sur-allocation après accord préalable de la COSUMAF ou de réduire les quantités souscrites suivant la règle ci-après :

- les souscriptions des personnes physiques ainsi que des personnes morales non bancaires seront servies prioritairement de l'intégralité des quantités demandées sur la base des quantités disponibles.
- l'allocation des titres restants aux établissements bancaires se fera à titre réductible et au prorata des quantités demandées.

(IX) REGLEMENT - LIVRAISON DES TITRES

A l'enregistrement des ordres de souscription, l'établissement placeur concerné procède à la réservation de fonds (constitution d'une provision) sur le compte du donneur d'ordre à hauteur des quantités des titres demandées. A l'issue des opérations de dépouillement des ordres d'allocations des titres, les établissements placeurs procèdent aux débits fermes des comptes des donneurs d'ordres sur la base des quantités effectivement attribuées. La totalité des sommes collectées par les membres du syndicat est transférée dans le compte de centralisation de l'opération ouvert au nom de l'émetteur BDEAC dans les livres d'un membre du Consortium Chef de File. Ce membre sera chargé de procéder au transfert des fonds au profit de la BDEAC via la plateforme SYGMA. Concomitamment à ce transfert au profit de l'émetteur, chaque établissement placeur inscrit en comptes-titres individuels aux noms de chaque souscripteur, les quantités de titres attribuées à l'issue des allocations et s'assure d'avoir signé avec chaque donneur d'ordre, une convention de compte-titres conformément aux dispositions réglementaires.

(X) REGIME FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts de la BDEAC, les intérêts des obligations objet du présent Document d'Information sont exonérés de tous les impôts et taxes dans tous les Etats de la CEMAC et quel qu'en soit le détenteur. Les souscripteurs non résidents de la CEMAC recevront les coupons sans retenu fiscal, mais seront néanmoins soumis à la législation fiscale sur les valeurs mobilières en vigueur dans leur pays de résidence.

(XI) PERIODE DES SOUSCRIPTIONS INDICATIVE

La période officielle de souscription s'étendra du 15 au 25 novembre 2021. Cependant, elle pourrait être prorogée, raccourcie ou déplacée en cas de besoin identifié par le Consortium Chef de file et l'émetteur et après autorisation de la COSUMAF. Le résultat final de l'opération fera l'objet d'un compte rendu d'émission sous forme de communiqué de presse qui sera visé par la COSUMAF et publié au plus tard 8 jours après la clôture de l'opération.

(XII) CENTRALISATION DES SOUSCRIPTIONS

Les ordres de souscription collectés par le syndicat de placement seront centralisés par le Consortium Chef de file, jusqu'à la clôture des souscriptions. Une commission de dépouillement réunissant l'ensemble des agents placeurs et un représentant de l'émetteur procédera au dépouillement général des ordres centralisés et établira un compte rendu clôture de l'opération à soumettre au visa de la COSUMAF.

(XIII) COTATION EN BOURSE

Les titres objet du présent emprunt, feront l'objet d'une admission à la cote de la Bourse des Valeurs de l'Afrique Centrale (BVMAC). Cette inscription permettra d'assurer la liquidité des titres obligataires de la BDEAC. Le Consortium Chef de file soumettra à cet effet dans le mois qui suivra la clôture de l'opération, une demande d'admission à la cote des titres BDEAC 2021, ainsi qu'une demande de leur prise en charge par les mécanismes du Dépositaire Central Unique, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

(XIV) SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT

Le paiement de chaque échéance (intérêt et/ou capital) sera assuré par l'émetteur BDEAC. L'emprunt sera remboursé aux souscripteurs par le débit du compte séquestre ouvert dans les livres de la BEAC ou dans une banque commerciale de premier rang agréée par la COBAC. A l'approche de chaque date anniversaire de la date de jouissance,

- La BEAC Dépositaire Central Unique / Banque de Règlement du Marché Financier de la CEMAC, adressera à la BDEAC via le Consortium Chef de File, un appel d'échéance ;
- Un communiqué de presse de la BEAC portera à la connaissance des acteurs du marché et du public les informations ci-après :
 - la date de remboursement de l'emprunt BDEAC ;
 - la date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des Sociétés de Bourse et des banques teneurs de compte conservateurs;
 - le montant d'amortissement du principal;
 - le montant des intérêts ;
 - le coupon net à percevoir par obligation.
- Dix jours avant la date de mise en paiement, le Dépositaire Central Unique détermine, à partir de sa comptabilité, le nombre de titres effectivement en circulation à la date de référence ;
- Le jour de la mise en paiement, la BEAC procédera au débit ferme du compte de séquestre de la BDEAC et créditera des comptes des intermédiaires teneurs de comptes des obligataires de la BDEAC.

(XV) FACTEURS DE RISQUE LIES A L'EMPRUNT

Les principaux facteurs de risque ci-après sont à considérer :

- Le risque de taux d'intérêt : la variation du prix ou de la valorisation des obligations BDEAC peut occasionner un risque de taux d'intérêt en cas de cession par un investisseur d'une obligation avant l'échéance ;
- Le risque de liquidité : c'est le risque pour l'investisseur de ne pouvoir revendre ses obligations faute d'acheteurs sur le marché secondaire;
- Le risque de contrepartie : le risque pour l'investisseur que l'Emetteur fasse défaut. Cela renvoie à la probabilité que l'emprunteur soit dans l'incapacité de payer une ou plusieurs échéances d'intérêts ou de rembourser le capital aux dates prévues.

La structuration de la présente opération permet de mitiger largement le risque de contrepartie. S'agissant du risque de liquidité, il convient de noter que les titres BDEAC sont également éligibles au refinancement de la banque centrale (BEAC), et admis en nantissement auprès de plusieurs banques à titre de garantie exigible pour les demandes de financements bancaires.

A. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL / PRESENTATION DE LA BDEAC

Dénomination sociale	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)
Siège social	Brazaville (Republique du Congo), Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, BP 1177
Numéro de téléphone	Tél. (+242) 04 426 83 00 ; 06 652 96 71/73
Adresse électronique et site d'information	Email : bdeac@bdeac.org Web : www.bdeac.org
Forme juridique	Institution Financière Internationale
Durée de vie	99 ans
Numéro de registre de commerce et du crédit mobilier	Sans Objet
Exercice social	Du 1er Janvier au 31 Décembre
Objet social	Financement de projets de développement, études et prises de participation dans le capital de certaines entreprises stratégiques
Capital social actuel autorisé	FCFA 1200 000 000 000 (mille deux cent milliards de FCFA)
Lieu de consultation des documents juridiques (Statuts, procès-verbaux des AG, Rapports des CAC, etc...)	- Au siège social de la Banque - Sur le site web : www.bdeac.org

Créée en 1975, la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) est l'Institution de financement du développement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Elle répond au besoin de ses Etats-membres régionaux de disposer d'un instrument approprié pour promouvoir le développement et l'intégration économique et sociale de la sous-région. Aux termes de l'article 3 de ses statuts, la Banque a pour missions :

1. de promouvoir le développement durable des pays de la CEMAC et de contribuer à l'intégration économique des pays de l'Afrique Centrale, notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique ;
2. d'apporter son concours aux Etats, aux organisations sous -régionales, aux Institutions financières et aux opérateurs économiques, dans leurs efforts pour la mobilisation de ressources financières et le financement des projets notamment pour préserver les écosystèmes et lutter contre le changement climatique ;
3. d'appuyer les Etats, les organisations sous -régionales, et les opérateurs économiques dans le financement des études de faisabilité des programmes et projets.

Au regard de ses missions, les activités de la BDEAC s'articulent autour de deux grands axes principaux :

a) Le financement des projets d'investissement

La BDEAC intervient dans le financement des investissements relevant des secteurs tant public que privé : infrastructures (énergie, télécommunications, ports, aéroports, chemins de fer, routes, matériels de transport,...), industries et agro-industries, mines, agriculture, économie forestière et développement rural, programmes immobiliers, tourisme et loisirs, technologies de l'information et de la communication.

La Banque intervient aussi indirectement sous la forme de lignes de refinancement au bénéfice des banques commerciales et autres Institutions Financières Nationales (IFN) qui financent des projets, notamment en faveur des PME-PMI. Dans les conditions définies dans ses Statuts, la Banque peut aussi intervenir sous forme de bonification d'intérêts, de prise de participation, d'avaux et caution.

La Banque privilégie deux modalités d'intervention : (i) le cofinancement des projets avec d'autres bailleurs de fonds et (ii)

le refinancement des banques commerciales, pour atteindre à moindre risque les petites et moyennes entreprises.

b) La mobilisation des ressources financières

Pour assurer son activité de financement, la Banque doit mobiliser les ressources financières adaptées, tant en termes de durée que de coût. Conformément à l'article 19 des Statuts de la Banque, ses ressources proviennent : (i) de son capital souscrit et libéré ; (ii) des emprunts à long terme contractés auprès des Etats ou des Institutions nationales, multinationales, ou internationales ; (iii) des emprunts sur les marchés financiers, (iv) des concours consentis par la Banque Centrale ; (v) des Fonds spéciaux ; et (vi) des contributions non remboursables des Etats ou des Institutions de coopération, etc.

La Banque est engagée depuis plusieurs années dans un vaste chantier de réformes afin de moderniser son fonctionnement et améliorer son attractivité à l'égard des bailleurs de fonds.

B. STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL DE LA BDEAC

Le capital autorisé de la BDEAC est porté à FCFA 1200 000 000 000 (Mille deux cent milliards francs CFA) divisé en cent vingt mille (120 000) actions de FCFA 10 millions chacune. Le capital de la Banque est représenté en actions nominatives classées en deux catégories A et B.

- La catégorie A représente les Etats membres de la CEMAC ;
- la catégorie B représente les Institutions et Etats non régionaux.

Au 30 septembre 2021, la situation du capital après souscription par les Actionnaires, dans les deux (02) catégories, se présente ainsi qu'il suit :

N°	Actionnaires	%	Montants (MFCFA)
	Capital autorisé		1 200 000
A	Catégorie A	50,88%	610 560
1	Cameroun	8,48%	101 760
2	Centrafrique	8,48%	101 760
3	Congo	8,48%	101 760
4	Gabon	8,48%	101 760
5	Guinée Equatoriale	8,48%	101 760
6	Tchad	8,48%	101 760
B	Catégorie B	35,66%	428 035
1	Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)	33,43%	401 160
2	Banque Africaine de Développement (BAD)	0,25%	3 000
3	République Française	0,83%	9 975
4	Etat du Koweït	0,08%	1 000
5	Libye	0,63%	7 520
6	Royaume du Maroc	0,20%	2 380
7	Commission de la CEMAC	0,08%	1 000
8	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA)	0,08%	1 000
9	Fonds de Solidarité Africain (FSA)	0,08%	1 000
	Total Capital Souscrit	86,54%	1 038 595

Etat de souscription et de libération du capital au 30 septembre 2021		Montant (MFCFA)
Capital autorisé		1 200 000
Capital souscrit		1 037 595
Capital appelé		107 256
Capital appelé et libéré		97 161
Capital sujet à appel		930 339

C. GOUVERNANCE DE LA BDEAC

La gouvernance de la BDEAC est assurée par les trois organes ci-après :

- Les Organes délibérants : l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration ;
- La Gestion quotidienne de la Banque : Le Président secondé par un Vice-Président ;
- Les Contrôles : Pilotés par trois niveaux de contrôle.

C.1 Composition de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est l'organe suprême de la BDEAC. Elle formule les grandes orientations de la politique de mobilisation des ressources et de financement de la Banque.

Nombre	Actionnaire	Représentant l'actionnaire	Fonction
1	CAMEROUN	Monsieur Louis Paul MOTAZE Monsieur Alamine Ousmane MEY	Ministre des Finances Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
2	CENTRAFRIQUE	Monsieur Hervé NDOBA Monsieur Félix MOLOUA	Ministre des Finances et du Budget Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération
3	CONGO	Monsieur Rigobert Roger ANDELY Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS	Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public Ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale
4	GABON	Madame Nicole Jeannine Lydie ROBOTY ép. MBOU Monsieur Pacôme MOUBELET BOUBEYA	Ministre de l'Economie et de la Relance Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la Francophonie, de l'Intégration Régionale et des Gabonais de l'Etranger.
5	GUINEE EQUATORIALE	Monsieur Valentin ELA MAYE MBA Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO	Ministre des Finances, de l'économie et de la Planification Ministre d'Etat de la Présidence de la République chargé de l'Intégration régionale
6	TCHAD	Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN Monsieur Issa DOUBRAGNE	Ministre des Finances et du Budget Ministre de l'Economie de la Planification du Développement
7	COMMISSION DE LA CEMAC	Pr Daniel ONA ONDO	Président
8	BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC)	Monsieur Abbas MAHAMAT TOLLI	Gouverneur
9	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)	Monsieur Akinwumi ADESINA	Président
10	FRANCE	Monsieur Guillaume PREVOST	Conseiller Financier Afrique à la Direction Générale du Trésor
11	KOWEIT	Monsieur Farouk BASTAKI	Représentant
12	LIBYA AFRICA INVESTMENT PORTFOLIO	Monsieur Mohamed ZELETNI	Treasury Manager
13	ROYAUME DU MAROC	Monsieur Abdelkarim JOUAHRI	Représentant le Ministre des Finances
14	FONDS DE SOLIDARITE AFRICAINE (FSA)	Monsieur Ahmadou Abdoulaye DIALLO	Directeur Général
15	BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA)	Monsieur Sidi Ould TAH	Directeur Général

C.2 Composition du Conseil d'Administration

Nombre	Actionnaire	Administrateur titulaire	Fonction	Administrateur Suppléant	Fonction
1	CAMEROUN	Achile Nestor BASAHAG	Directeur de la Comptabilité Publique	Ange Patrick DEMENOU	Sous-Directeur de la Monnaie et des Etablissements de Crédit
2	CENTRAFIQUE	Tatiana YANGOUPANDE	Ministre en charge de la Digitalisation et du Développement des programmes avec les partenaires techniques et financiers. - Primature	Robert PANI	Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale
3	CONGO	Bernard NGAZO	Conseiller aux Institutions Financières Nationales et à la Monnaie au Ministère des Finances et du Budget	Ferdinand LIKOUKA	Directeur de Cabinet du Ministre du Plan, de la Statistique, de l'Intégration Régionale, des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande
4	GABON	Jean Hilaire TATY MAVOUNGOU	Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et de la Relance	Christian Patrick EBE	Conseiller du Ministre de l'Economie et de la Relance
5	GUINEE EQUATORIALE	Mariano MICHA MASSA	Conseiller Technique à la Caisse Autonome d'Amortissement de la Dette Publique	Pedro ABAGA NCHAMA	Directeur Général des Affaires Juridiques et Contrat au Ministère des Finances, de l'Economie et de la Planification
6	TCHAD	Idriss B. Mahamat ITNO	Directeur Général Adjoint du Budget	NOH OUTMAN	Conseiller du Ministre des Finances et du Budget
7	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT	Patrick KEI-BOGUINARD	Directeur du Département Programmation et Budget	Mahmoud LY	Manager à la Division de la Gestion des Risques
8	BEAC	Dieudonné EVOU MEKOU	Vice-Gouverneur	Bienvenu FEIMONAZOUI	Directeur Général du Contrôle Général
9	COMMISSION DE LA CEMAC	Modeste MFA OBIANG	Expert Principal au Secrétariat du PREF-CEMAC	Placide ILOKI	Représentant de la Commission de la CEMAC auprès de la République du Congo
10	FRANCE	Guillaume PREVOST	Conseiller Financier pour l'Afrique auprès du Directeur Général du Trésor	Felix DE LIEGE	Adjoint au Chef de Bureau « Afrique Centrale » à la Direction Générale du Trésor
11	LIBYA AFRICA INVESTMENT PORTFOLIO	Mohamed ZELETNI	Treasury Manager		
12	MAROC	Abdelkarim JOUAHRI	Chef de Division du Marché Financier International et de la Gestion des Risques à la Direction du Trésor et des Finances Extérieures.	Zakaria EL HARMIRI	Chef de Service des Relations avec l'Asie à la Direction du Trésor et des Finances Extérieures
13	KOWEIT	Faouk BASTAKI	Représentant		
14	FONDS DE SOLIDARITE AFRICAINE	Ahmadou Abdoulaye DIALLO	Directeur Général	Abdourahmane DIALLO	Directeur de l'Audit et du Contrôle Interne
15	BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE	Arezki HOUACINE	Directeur des Investissements	Tshepelayi KABATA	Conseiller Technique du Directeur Général
16	ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS	Jean Bedel Tyti LOMOUEL Sophia ZAIDI Claude SIMO	EXPERT COMPTABLE EXPERT COMPTABLE EXPERT COMPTABLE		

C.3 Points sur les actions engagées en vue de l'amélioration de la Gouvernance

Dans un souci de modernisation de son fonctionnement et d'amélioration de sa gouvernance, la BDEAC a procédé à la révision de ses textes ainsi qu'à la création des comités spécialisés afin de se doter d'un cadre réglementaire solide. Les principales réformes adoptées concernent :

- 1) L'harmonisation du droit de vote au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale avec la consécration du principe d'un actionnaire une voix, indépendamment de la contribution au capital social ;
- 2) L'élargissement de la zone d'intervention de la Banque aux autres pays membres actionnaires, ainsi qu'aux pays non membres et non actionnaires si l'intérêt de l'Institution l'exige ;
- 3) La mise en place d'un nouveau mode de désignation du Président et du Vice-Président de la Banque qui devrait être plus compétitif en privilégiant l'excellence. Ainsi, ils seront désormais nommés par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, sur proposition de l'Assemblée Générale de la BDEAC, après avis conforme du Conseil d'Administration ;
- 4) L'augmentation du nombre d'Administrateurs Indépendants au Comité d'Audit qui passe de deux à trois et dont la Présidence sera désormais assurée par un Administrateur Indépendant pour en garantir l'indépendance et le professionnalisme ;

- 5) L'augmentation des représentants des Actionnaires de la catégorie A à l'Assemblée Générale qui seront désormais représentés par deux Ministres, à savoir le Ministre des Finances et le Ministre en charge des questions de Développement ou d'Intégration Régionale ;
- 6) L'institution d'une présidence tournante de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration sur une année civile par ordre alphabétique des pays de la CEMAC ;
- 7) Le renforcement du rôle du Vice-Président qui seconde le Président et, en cas d'absence ou d'empêchement, le supplée. Sous l'autorité du Président, il assure la préparation et le suivi de l'exécution du budget, préside des comités de travail internes à sa charge (Comité Technique, Comité de Placement, Comité de suivi du portefeuille, etc...).
- 8) L'augmentation à trois du nombre d'Administrateurs Indépendants, dont un doit être ressortissant de pays membres actionnaires hors de la zone CEMAC ;
- 9) La création du Comité de Crédit, du Comité de Rémunérations et du Comité d'Ethique et de Déontologie ;
- 10) La systématisation d'un audit indépendant en fin de mandat du Président afin d'établir un bilan et permettre à son successeur de connaître la situation réelle de la Banque au moment de sa prise de fonction ;
- 11) L'admission de la consultation à domicile comme mode de prise de décision pour certains dossiers spécifiques, à l'exception notable des dossiers de crédit, de l'adoption du budget et l'approbation des comptes. Par ailleurs, le décompte des votes dans le cadre des délibérations des Administrateurs et leurs observations éventuelles seront dorénavant clairement relevées dans le procès-verbal.

D. ORGANES DE DIRECTION / ORGANIGRAMME DE LA BDEAC

D.1 Organes de direction

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) fonctionne sous la direction d'un Président. Il est secondé dans l'exercice de ses missions par un Vice-Président. Cette présidence est actuellement assurée par Monsieur Fortunato OFA MBO NCHAMA et la vice-présidence par Monsieur Marcel ONDELE dont les désignations datent du treizième Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat des pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) qui s'est déroulé le 17 février 2017 à Djibloho, Guinée Equatoriale (pour le Président) et du quatorzième Sommet tenu le 31 octobre 2017 à N'Djamena, Tchad (pour le Vice-Président). Le nouvel organigramme adopté et mis en oeuvre s'articule autour de neuf (9) directions, Ainsi, au 31 décembre 2020, outre le Président et le Vice-Président, la Banque totalise un effectif opérationnel de 141 agents.



Son Excellence **Monsieur Fortunato-OFA MBO NCHAMA**
Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

Diplômé d'un Master en Audit Financier de l'Université de Salamanque en Espagne, après un Diplôme de Commerce Extérieur et d'une Maîtrise en Sciences Economiques et de Gestion des Affaires de l'Université de Granada, Monsieur OFA MBO NCHAMA jouit d'une longue carrière de haut niveau et d'une expérience professionnelle accumulée au sein d'Institutions prestigieuses de la CEMAC. D'abord en qualité d'Inspecteur bancaire à la COBAC

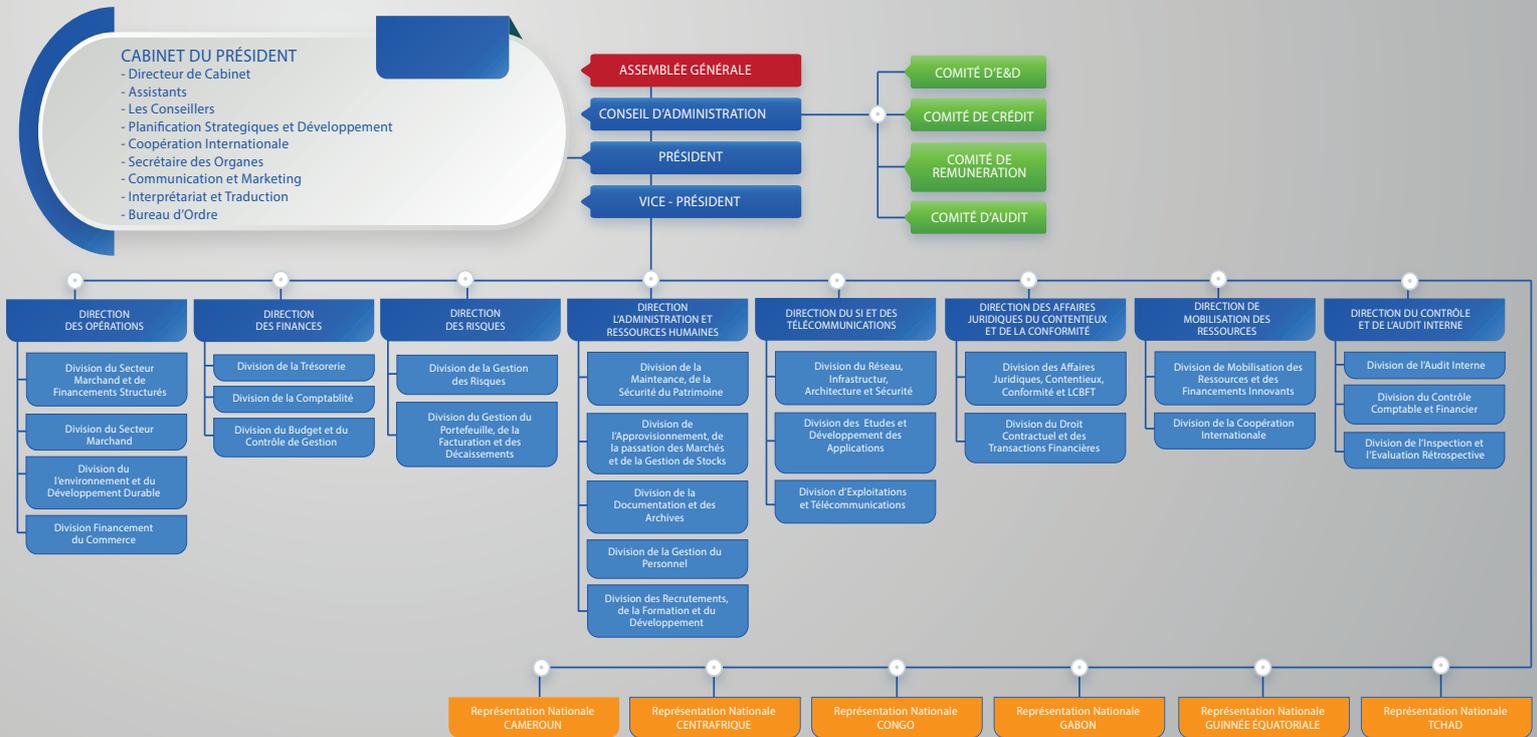
ensuite comme Chef de Service et Responsable de Crédit au sein de la BEAC. Sénateur de la République de Guinée Equatoriale, Monsieur OFA MBO NCHAMA a tour à tour occupé les postes prestigieux de Député au Parlement National de Guinée Equatoriale, Ministre Délégué au Commerce et à la Promotion des PME/PMI, Secrétaire Général à la Présidence de la République, Ministre de la Pêche et de l'environnement et enfin Ministre de la Planification et du Développement Economique. Il a rejoint la Banque en 2017. Il comptabilise également à son actif, les distinctions ci-après : Commandeur de l'Ordre de l'Indépendance de la Guinée Equatoriale, Chevalier de l'Ordre de l'Indépendance de la Guinée Equatoriale, Grand Officer de l'Ordre de la CEMAC, Officier à l'Ordre National de la Valeur du Cameroun. A peine un an après sa brillante nomination aux fonctions de Président de la Banque de Développement des Etats de la CEMAC, Monsieur OFA MBO NHAMA a été primé d'un Oscar du leadership et de l'excellence décerné par le Conseil International des Managers Africains (CIMA) en 2018 à Paris.

Monsieur Marcel ONDELE
Vice-président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

Diplômé d'un Mastère Spécialisé en Organisation et Audit des Opérations de Marchés du Centre d'Enseignement et de Recherche appliqués en Management (CERAM) et d'un DEA en Droit et Economie du développement de l'Université de Nice Sophia-Antipolis en France, Monsieur ONDELE a acquis une riche expérience aussi bien au sein de la banque française BNP PARIBAS à Paris dans le pôle banque de financement et d'investissement en qualité de maîtrise d'ouvrage, qu'au sein de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) en qualité de Secrétaire Général. Officier de l'Ordre de la Médaille de la Reconnaissance Communautaire CEMAC et Chevalier de l'Ordre de l'indépendance de la Guinée Equatoriale en reconnaissance de sa contribution à la construction du marché financier de la CEMAC, Monsieur ONDELE est nommé en février 2018, Vice-président de la BDEAC



D.3 Organigramme de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Central



E. ORGANES DE CONTROLE DE LA BDEAC

Le dispositif de contrôle au sein de la BDEAC se décline en trois niveaux comme suit :

- Un premier niveau réalisé en interne sous l'autorité du Président de la Banque ;
- Un deuxième niveau assuré par le Comité d'Audit ;
- Un troisième niveau effectué par les Commissaires aux comptes.

Les Commissaires aux comptes titulaires sont :

DELTA GRANT THORNTON

Membre de Grant Thornton International Ltd
 Société d'expertise comptable agréée CEMAC n°SEC 61

Et

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
 Société d'expertise comptable agréée CEMAC n°SEC 36

IX. ACTIVITES DE L'EMETTEUR

Présente sur le terrain depuis plus de quarante-six ans, la BDEAC met ses équipes et son expertise au service des projets structurants de la zone CEMAC en constante mutation. A travers ses diverses interventions, la Banque ambitionne d'être le premier partenaire des États et des promoteurs publics et privés, dans des opérations de financement classique, d'appui à l'investissement ou d'arrangement financier.

A cet égard, la contribution de la BDEAC au développement socio-économique de la sous-région (sans que cette liste soit exhaustive) peut revêtir les formes ci-après.

- Prêts directs : Les prêts directs octroyés en faveur des secteurs public ou privé ciblent essentiellement les projets et transactions commerciales à forte valeur ajoutée économique ou financière, la promotion de nouvelles technologies et les projets d'intérêt communautaire.
- Études de faisabilité : Les interventions de la Banque peuvent servir à financer des études de faisabilité, lorsque celles-ci sont nécessaires pour faciliter la réalisation d'un projet structurant.
- Opérations de refinancement : Dans l'objectif de soutenir l'entrepreneuriat local et les microprojets dont les besoins de financement sont estimés à moins de FCFA 500 millions, la BDEAC accorde aux institutions financières nationales, des lignes de refinancement à partir des ressources disponibles dans les fonds dédiés qu'elle gère.
- Avals et cautions : Pour des prêts accordés à un promoteur privé par une autre Institution financière ou tout autre créancier et dans le cadre du financement du commerce, la BDEAC peut, suivant des modalités convenues avec l'emprunteur, fournir un engagement par signature ou une garantie pour le compte de celui-ci.
- Prises de participation : Sa mission d'appui aux investissements dans sa zone d'intervention peut justifier la participation de la BDEAC au capital social d'une entreprise ayant de solides perspectives de développement. Cette participation, encadrée par des modalités claires, pourrait prendre la forme d'un portage d'actions, visant à rassurer les prêteurs.
- Arrangements financiers : Grâce à son réseau de partenaires financiers et sa longue expérience, la BDEAC se positionne parmi les meilleurs intermédiaires susceptibles d'accompagner les promoteurs publics et privés dans leurs opérations de mobilisation de ressources financières en faveur des projets de grande envergure. Le succès des arrangements et montages financiers réalisés par ses équipes en font une référence en la matière dans la sous-région.

La BDEAC se veut le partenaire de choix pour le financement des projets de développement économiquement viables, socialement inclusifs, écologiquement neutres et financièrement rentables, dans la sous-région CEMAC prioritairement et dans les autres pays membres non régionaux éventuellement.

Les bénéficiaires des interventions de la BDEAC sont les personnes morales, à statut public, privé ou mixte, désireuses d'investir dans sa zone d'intervention.

Secteurs d'intervention de la BDEAC

La Banque peut être sollicitée pour des financements dans les secteurs suivants :

- Industrie ;
- Agriculture ;
- Infrastructures (transport, routes, énergie, chemins de fer, ports, hydraulique, etc.) ;
- Négoce, notamment les échanges commerciaux de biens et services éligibles ;
- Technologies de l'information et de la communication ;
- Education et santé ;
- Gestion des ressources naturelles ;
- Services ;

- Industrie hôtelière et touristique ;
- Immobilier.

La BDEAC intervient dans le financement des investissements relevant des secteurs tant public que privé et concernant des domaines très variés :

- **Transport** : La sous-région Afrique Centrale est caractérisée par la faiblesse des infrastructures de transport, ce qui constitue un frein à son développement et à l'intégration économique des différents pays qui la composent. De ce fait, pour les deux prochaines années, le secteur des transports constitue, pour la BDEAC, une préoccupation majeure conformément à son Plan Stratégique 2017-2022. La stratégie de la Banque dans ce secteur est d'investir massivement dans les différents modes de transports (routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial) afin de contribuer au désenclavement des zones difficiles d'accès et ainsi permettre la libre circulation des personnes et l'écoulement des productions locales vers les centres de consommation sous régionaux et extérieurs. Les interventions de la Banque dans ce secteur devraient également contribuer à promouvoir la production locale par la mise en valeur des potentialités non encore exploitées, drainer les capitaux et investissements et créer un effet d'entraînement des autres secteurs de développement.
- **Energie** : Le taux d'accès à l'énergie dans les zones rurales en Afrique Centrale se situe en dessous de 3%. Par ailleurs, les échanges transfrontaliers en matière d'énergie sont erratiques, malgré l'existence d'un potentiel réel. C'est fort de ce constat et conformément à ses missions, que la BDEAC s'est engagée à soutenir les échanges énergétiques transfrontaliers, ainsi que l'électrification rurale, notamment dans les zones mitoyennes des sites de production et celles traversées par des lignes de transport. En ce qui concerne l'eau, la Banque participe aux investissements de réhabilitation des équipements de production ou d'extension des réseaux de distribution.
- **Industrie et Agro-industrie** : Une politique agricole solide et dynamique constitue l'un des principaux piliers de croissance économique et de développement durable. Fort de ce constat, des efforts importants ont été entrepris par les Autorités des pays de la sous-région CEMAC pour faire décoller les productions agropastorales et halieutiques, mais les résultats obtenus n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes. La plupart des études et avis exprimés sur la question montrent que la faible disponibilité des services financiers pour les acteurs de l'agriculture et les acteurs ruraux, et surtout l'inadéquation entre l'offre et la demande de crédit agricole est à la base de la faiblesse de la productivité agricole dans ces pays. En effet, les financements des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux se font de plus en plus rares et les financements des services financiers formels sont faibles et ne concordent pas, que ce soit en termes de volume ou de type de service avec les besoins. En sa qualité de Banque de développement, la BDEAC s'emploie à identifier des mécanismes permettant de renforcer la production et la transformation agricole en zone CEMAC. Dans ce cadre, ses interventions au cours des trois prochaines années porteront essentiellement sur le financement de la mécanisation de l'agriculture et des chaînes de valeur agricole.
- **Immobilier et Service** : L'intervention de la Banque dans ces secteurs constitue une réponse aux urgences exprimées pour le développement du tourisme et l'essor des prestations indispensables à l'amélioration de l'environnement économique. En appui aux Etats, la Banque intervient principalement dans la mise en place d'infrastructures d'accueil de qualité répondant aux normes internationales, ainsi que dans la mise en place d'une véritable industrie touristique embrassant tous les pans du secteur. En ce qui concerne l'immobilier, les interventions de la Banque viennent en appui des efforts d'amélioration du cadre de vie des populations. Forte des expériences passées dans le domaine, la Banque apporte également son conseil aux Etats et aux partenaires privés dans le cadre de la mise en œuvre des projets immobiliers de grande envergure.
- **Santé** : Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, le secteur de la santé a pris une dimension stratégique encore plus grande. C'est ainsi que la BDEAC a pris à bras le corps la priorité accordée à ce secteur par les Etats, en les appuyant

pour les mesures urgentes de riposte et pour financer les travaux de réhabilitation et d'équipements des infrastructures sanitaires.

- Secteur Financier : La BDEAC intervient aussi indirectement sous la forme de lignes de refinancement au bénéfice des banques commerciales locales et autres institutions financières nationales qui financent des micro-projets et autres projets des PME/PMI.

Sont exclus des financements de la Banque, les opérations liées aux biens et services suivants :

- L'armement, les munitions et les autres équipements militaires ;
- Le tabac, l'alcool, les psychotropes ou les narcotiques ;
- Les jeux de hasard et spéculation ;
- Les supports obscènes ;
- Tous les produits et services dont le commerce international est interdit pour des raisons environnementales ou en application de conventions internationales.

A. ACTIVITES / SECTEUR D'ACTIVITES

Un contexte de crise caractérise l'espace économique de la CEMAC depuis le milieu des années 2014. Tout d'abord, avec la chute des cours mondiaux du pétrole brut ainsi que d'autres matières premières qui a sensiblement dégradé les finances publiques des Etats. Ensuite, une situation sécuritaire instable impliquant au moins trois Etats sur six, est venue se greffer à cette conjoncture difficile du secteur pétrolier en imposant un effort de guerre aux Etats impliqués ; ce qui a eu à son tour un impact sur la poursuite de la dégradation des finances publiques avec contagion sur les activités des acteurs du secteur privé.

Alors que l'économie sous-régionale avait entamé un redressement progressif de ses agrégats de croissance depuis plus de 4 ans, la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 est venue, depuis mars 2020, imposer aux Etats d'adopter des mesures de restrictions des mouvements de personnes et des biens, avec un fort impact sur les activités économiques. Ainsi, la zone CEMAC devra enregistrer un net ralentissement de la croissance économique. Malgré le contexte difficile ci-dessus décrit, la BDEAC a réalisé une forte progression de ses performances au terme des quatre derniers exercices 2017, 2018, 2019 et 2020.

A.1 Activités de Financement

Depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en 1977, la Banque a approuvé des financements à hauteur de FCFA 1.842,7 milliards. Ils se répartissent en 249 projets pour FCFA 1.825,7 milliards (99,1% du volume global), 44 études pour FCFA 9,8 milliards (0,5% du volume global) et 6 prises de participations pour un montant de FCFA 7,2 millions (0,4% du volume global). Au 30 septembre 2021, le portefeuille de projets actifs de la Banque compte 72 opérations en cours de mise en œuvre, d'un montant total de FCFA 1.036,3 milliards

Sur la période du Plan Stratégique 2017-2022, les concours octroyés par la Banque ont atteint, au 30 septembre 2021, un montant total de FCFA 733,2 milliards, pour 56 opérations sous forme de prêts directs, de lignes de refinancement ou de prises de participations.

Répartition typologique des engagements 2017-2021

Sur le plan typologique, 40 opérations relèvent du secteur privé, pour un volume de FCFA 317,6 milliards, tandis que les secteurs publics marchands et non marchands concentrent respectivement 3 et 13 opérations, pour des volumes respectifs de FCFA 175 milliards et FCFA 240,6 milliards. Le tableau illustre ces performances

Secteurs	Réalizations au 30/09/2021 (MFCFA)		Nombre de projets
Secteur privé	317 657	43,3%	40
Secteur public marchand	175 000	23,9%	3
Secteur public non marchand	240 559	32,8%	13
Montant cumulé	733 216	100,0%	56

Répartition sectorielle des engagements (2017-2021)

Sur le plan sectoriel, les transports, la santé et l'énergie forment le noyau dur des engagements de la Banque. Cette position dominante s'explique largement par la priorité accordée à la mise en œuvre des projets structurants d'une part et à la survenance de la pandémie de la COVID-19 d'autre part. En effet, il ressort que le secteur de la santé représente, au 30 septembre 2021, un poids de 14,3% des engagements, alors qu'en l'absence de la pandémie, il n'aurait concentré que 2,3% des financements sur la période.

En accompagnement du trio de tête susmentionné, les secteurs de l'industrie, des finances, des services, ainsi que de l'agriculture et l'agro-industrie, ont constitué en nombre les principaux pôles d'activité opérationnelle de la Banque, avec 29 opérations sur les 56 engagements pris sur la période 2017-2021. Le tableau ci-dessous récapitule la répartition sectorielle des résultats obtenus.

Secteurs	Avec effet COVID-19		Sans effet COVID-19	
	Montant (MFCFA)	Poids (%)	Montant (MFCFA)	Poids (%)
Transport	264 559	36,1%	264 559	41,1%
Energie	84 800	11,6%	84 800	13,2%
Agriculture & Agro-industrie	32 162	4,4%	32 162	5,0%
Industrie	42 750	5,8%	42 750	6,6%
Santé	104 825	14,3%	14 825	2,3%
Education	6 400	0,9%	6 400	1,0%
Services & Tourisme	17 820	2,4%	17 820	2,8%
Développement Urbain	104 000	14,2%	104 000	16,2%
Eau & Assainissement	34 000	4,6%	34 000	5,3%
Finances	41 900	5,7%	41 900	6,5%
TOTAL	733 216	100,0%	643 216	100,0%

Quelques exemples de projets phares du portefeuille d'engagements de la Banque

- Projet de mise en valeur des ressources en eaux souterraines des provinces Ennedi Est & Ouest au Tchad, pour un montant de FCFA 14 000 millions. Le projet porte sur l'accès à l'eau potable dans les régions les plus arides au Tchad. Il favorisera l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural, semi-urbain, urbain et pastoral, par un accès durable à l'eau potable, à l'abreuvement du cheptel et au service d'assainissement, par la réalisation d'ouvrages hydrauliques et d'assainissement.
- Projet d'exécution des travaux de réhabilitation et de bitumage de la RN2 au Congo, pour un montant de FCFA 16 800 millions. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des 11 projets intégrateurs prioritaires du PER de la CEMAC. Il a pour objectif la mise à niveau du corridor Brazzaville-Ouesso-Bangui, notamment les sections Ingah-Etsouali-Oyonfula-Gamboma et Ollombo-Owando. Le projet consiste à réhabiliter et rehausser le niveau de service de la route afin de diminuer le temps de parcours des personnes et des marchandises sur le tronçon et par conséquent, développer les échanges entre la capitale Brazzaville et les localités du nord du pays. Il permettra également de contribuer à l'objectif d'intégration sous régionale, avec notamment l'interconnexion avec la Centrafrique, le Gabon, le Cameroun et prochainement le Tchad.

- Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Sendje en Guinée Equatoriale, pour un montant de FCFA 80 000 millions. Il a pour objet la construction et l'exploitation d'une centrale hydroélectrique de 200 MW pour alimenter la partie continentale de la Guinée Equatoriale en énergie électrique propre et durable. De manière spécifique, le projet vise à : (i) augmenter le taux d'accès à une énergie durable ; (ii) pallier au déficit en électricité qui paralyse la croissance économique du pays en général et de la partie continentale en particulier ; et (iii) réduire la dépendance aux unités de production thermique à fuel.
- Projet de construction des métré-grids à Mongo et Ati au Tchad, pour un montant de FCFA 4 000 millions. L'objet du projet est la construction et la mise en exploitation d'une centrale photovoltaïque de 2,5 MW et d'un réseau électrique en moyenne tension (MT) pour la distribution de l'énergie électrique dans les villes de Mongo et d'Ati au Tchad.
- Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala au Cameroun, pour un montant de FCFA 3 500 millions. Il vise l'extension de l'usine de production de ciment et la construction de l'unité de stockage de matières premières de l'Entreprise Générale Industrielle S.A. (EGIN S.A.) à Douala.
- Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre-Nouvelle, pour un montant de FCFA 20 000 millions. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des populations impactées par le projet, la création de plusieurs emplois pendant les phases d'exécution du projet et d'exploitation du site, le développement des activités connexes dans et autour du site du projet et le renforcement de l'économie locale par la consommation des biens et services des entreprises locales.
- Projet de d'aménagement d'une plateforme tertiaire sur les berges du fleuve Congo à Brazzaville, pour FCFA 14 000 millions. Ce projet vise à construire une plateforme immobilière et touristique sur le fleuve Congo, sur une superficie totale de 50 hectares dont 43 hectares à aménager sur le fleuve Congo.
- Projet de construction de 1.416 logements assortis d'équipements collectifs à Okolassi au Gabon, pour un montant de FCFA 45 000 millions. Ce vise à contribuer à la facilitation de l'accès au logements pour les populations de Libreville, par la construction de 1 416 logements répartis en 104 immeubles, avec une polyclinique moderne de 80 lits, un marché intégré de près de 600 étals, des espaces dédiés aux commerces de proximité, un complexe scolaire à cycle complet, etc.

Portefeuille des prêts

Le portefeuille des prêts de la Banque est composé de 65 concours répartis dans les six pays membres de la sous-région CEMAC, dont 32 prêts au profit des projets du secteur public et 33 prêts au profit des projets portés par le secteur privé. Ces prêts totalisent au 31 décembre 2020 un encours net de FCFA 463 209 millions.

Sur le plan typologique, le secteur public non marchand détient le plus grand volume des encours, suivi du secteur privé. Le tableau ci-dessous décline la répartition du portefeuille par nature.

Type de prêts	Montant (MFCFA)	%
Secteur privé	127 016	27%
Secteur public marchand	61 629	13%
Secteur public non marchand	274 564	60%
Total	463 209	100%

Sur le plan sectoriel, il ressort que le secteur du transport est le premier bénéficiaire des concours de la Banque au 31 décembre 2020, soit 38,1%, suivi de l'industrie, 14,5% et de l'agro-industrie 13,5%. Il convient cependant de souligner la remontée du secteur de la santé qui représente 11,1% du portefeuille, contre 1,28% un an auparavant. Cette hausse s'explique par la participation active de la Banque au financement des plans de riposte des Etats membres contre la COVID-19. La répartition sectorielle est en parfaite cohérence avec les missions de la Banque et les objectifs opérationnels du Plan Stratégique 2017-2022 qui visent respectivement la diversification économique (industrie, agriculture, élevage, agro-industrie) et le développement de la sous-région à travers le financement des infrastructures de transport.

A.2 Activités de Mobilisation des ressources

Poursuivant les efforts entamés depuis trois années en matière de mobilisation des ressources, la Banque a intensifié cette activité afin de se doter de moyens suffisants pour poursuivre son activité de financements de projets.

De façon consolidée, dans le cadre du PS 2017-2022, la BDEAC a mobilisé 20 sources de ressources financières, pour un montant total de FCFA 785,7 milliards, dont FCFA 457,7 milliards en trésorerie et FCFA 328 milliards pour le cofinancement des projets.

Au 30 septembre 2021, le portefeuille des emprunts à moyen et long terme de la Banque présente un encours de FCFA 384 milliards et le volume des ressources effectivement mobilisées représente 64,1% des engagements reçus de la part de ses partenaires financiers (emprunts autorisés). Le solde à mobiliser sur les montants autorisés s'élève à environ FCFA 253,6 milliards, ce qui laisse à la Banque une importante marge de tirage.

PRETEURS	DEVISE	MONTANT AUTORISE EN FCFA	MONTANT TIRE EN FCFA	ENCOURS EMPRUNT EN FCFA	MATURITE
AFREXIMBANK 1	USD	34 004 810 880	32 869 125 632	24 991 825 739	04/09/2025
AFREXIMBANK 2	USD	49 752 600 164	49 425 119 227	47 534 992 718	04/12/2026
BADEA 1	USD	2 832 528 716	2 322 087 780	1 515 549 231	01/12/2024
BADEA 2	USD	8 452 005 945	8 452 005 945	8 497 586 147	01/04/2028
CDB 2	EUR	26 238 280 000	26 238 280 000	23 607 900 000	20/11/2025
BEI	EUR	32 797 850 000	-	-	
BID	EUR	19 678 710 000	-	-	
BADEA 4 Secteur privé	EUR	26 238 280 000	-	-	
BADEA 4 Trade finance	EUR	13 119 140 000	-	-	
BEAC (Revolving)	XAF	60 000 000 000	60 000 000 000	16 185 384 574	16/01/2024
BEAC CCA	XAF	240 000 000 000	120 000 000 000	108 646 737 754	31/12/2025
BEAC Projets Covid	XAF	90 000 000 000	43 500 000 000	43 500 000 000	
BDEAC 5.45% NET 2020-2027	XAF	100 000 000 000	106 791 920 000	106 791 920 000	31/12/2027
BEAC-B&B Investment	XAF	2 742 000 000	2 679 543 333	2 679 543 333	11/07/2026
		705 856 205 705	452 278 081 917	383 951 439 496	

B. SITUATION FINANCIERE DE LA BDEAC

B. 1 Situation Patrimoniale

A fin décembre 2020, le total du bilan s'établit à FCFA 643 328 millions contre FCFA 459 879 millions en 2019, soit une hausse de 40%. Cette progression est la résultante des succès obtenus en matière de mobilisation des ressources qui se traduisent par une redynamisation des activités de financements de projets. Le bilan résumé de la Banque se présente comme suit au 31 décembre 2020 :

Bilans résumés comparés 2019-2020

ACTIF	31.12.2020	31.12.2019
Caisse, banques et titres	132 046	23 113
Comptes d'ordre et divers	3 473	4 052
Actionnaires	13 510	13 510
Clientèle et études	463 211	393 631
Immobilisations	31 088	25 573
TOTAL ACTIF	643 328	459 879
PASSIF		
Banques		
Comptes d'ordre et divers	2 457	6 449
Ressources extérieures	446 383	270 400
Provisions pour pertes et charges	4 543	8 079
Ressources spéciales	26 464	21 105
Subventions affectées	23 932	24 696
Capitaux propres	139 548	129 150
TOTAL PASSIF	643 328	459 879

Actif

Le total du bilan de la Banque enregistre une progression de 40 % en 2020 comparativement à 2019 à la suite principalement de l'accroissement des encours de prêts à la clientèle induit par les performances favorables de la mobilisation des ressources. Principal poste de l'Actif, les prêts à la clientèle ressortent à FCFA 463 211 millions en 2020, contre FCFA 393 631 en 2019, révélant une hausse de 18%. Cette évolution positive se manifeste également au plan de la qualité du fonds de commerce avec un renforcement des prêts performants qui s'établissent à FCFA 448 555 millions, soit 97% des encours globaux.

Passif

Les rubriques du Passif sont constituées principalement par les ressources d'emprunts et les capitaux propres. Les ressources d'emprunts s'élèvent à FCFA 446 383 millions, recueillies au titre de l'encours des compte-courants associés de la BEAC (FCFA 120 000 millions) et du Congo (FCFA 3 135 millions). Les autres ressources extérieures proviennent de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne (FCFA 106 792 millions), des emprunts contractés auprès d'AFREXIMBANK (FCFA 73 153 millions), de l'encours du refinancement BEAC (FCFA 65 231 millions), de la Banque de Développement de Chine (FCFA 26 238 millions) et de la BADEA (FCFA 9 635 millions).

Les prêts accordés à la BDEAC d'un montant de FCFA 5 613 millions par le pool bancaire ayant participé au financement de l'immeuble YOKA Bernard, à la suite de la réalisation de la garantie hypothécaire, figurent également sous ce poste.

Constitués du capital, des réserves, des subventions reçues (FCFA 23 932 millions), des fonds réglementés (FCFA 7 248 millions), du report à nouveau (FCFA 8 796 millions), des provisions pour risques généraux (FCFA 1 835 millions) et du résultat non encore réparti du dernier exercice clos (FCFA 9 250 millions), les fonds propres et assimilés s'établissent, à fin décembre 2020, à FCFA 172 563 millions.

Les subventions reçues comprennent notamment les sommes mises à la disposition de la Banque dans le cadre de l'Aide Budgétaire Globale française au titre de la bonification des intérêts et la valeur des terrains cédés à la BDEAC par l'Etat congolais en vue de l'édification de son siège social, des logements de la Haute Direction et de celui qui héberge la Représentation Nationale de la BDEAC, sise à Pointe-Noire, ainsi que le terrain cédé par l'Etat tchadien.

Les fonds réglementés sont des ressources spéciales destinées à financer des dépenses nettement identifiées, à l'instar des prises de participations. Les provisions pour risques généraux sont appelées à assurer la couverture des pertes découlant des activités de financement des projets et représentent 1,5 % de l'encours sain de la Banque.

Les comptes d'ordre s'établissent à FCFA 2 457 millions et abritent, pour l'essentiel, les comptes d'attente et de régularisation. Il s'agit de comptes de passage devant être apurés à la finalisation de diverses opérations engagées par la Banque.

La BDEAC présente un produit net bancaire (PNB) de 18,74 milliards de FCFA et un résultat net de 9,25 milliards de FCFA, affichant ainsi une baisse de 35% en comparaison avec le bénéfice réalisé en 2019. Les chiffres qui précèdent attestent des efforts menés par la Banque, dans un contexte marqué par la COVID-19, afin de poursuivre son exploitation tout en maîtrisant ses charges d'exploitation.

Hors-bilan (résumé comparatif du hors bilan)

Rubriques	31.12.2020	31.12.2019
Engagements donnés	526 490	491 550
Engagements reçus	2 770 007	2 622 723
Intérêts et agios réservés	22 874	23 573
TOTAL	3 319 371	3 137 846

Les engagements en hors-bilan comprennent trois postes qui recensent l'ensemble des engagements donnés à la clientèle au titre des financements de projets, les engagements reçus en vue de la sécurisation des concours, ainsi que les intérêts et agios réservés.

Il est à noter que les engagements donnés se sont accrus de 6% tandis que les engagements reçus affichent une augmentation de 6%. Le solde des intérêts et agios réservés s'est replié à la faveur des opérations de recouvrement des créances douteuses et plus encore des restructurations intervenues au cours de l'exercice.

B.2 Comptes de Gestion

Le tableau ci-dessous résume les principaux agrégats de gestion de la Banque, au 31 décembre 2020, comparativement à l'exercice 2019.

AGREGATS DE GESTION	31.12.2020	31.12.2019
MARGE D'ACTIVITE BANCAIRE	18 739	20 156
PRODUIT NET BANCAIRE	18 739	20 156
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 259	14 432
RESULTAT NET	9 250	14 345
FRAIS GENERAUX	2 518	2 779
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 467	9 545
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION	45 %	47 %

Marge d'activité bancaire : La marge d'activité bancaire s'établit à FCFA 18 739 millions en 2020, contre FCFA 20 156 millions en 2019, enregistrant ainsi une baisse de 7%. Cette baisse est liée au faible accroissement (4%) des intérêts et commissions perçues (FCFA 30 666 millions en 2020 contre FCFA 29 450 millions en 2019) par rapport au niveau des charges observées au niveau des intérêts et commissions versés sur les emprunts (FCFA 11 927 millions en 2020 contre FCFA 9 294 millions en 2019), en raison des difficultés rencontrées par certains clients pour cause de la pandémie de la COVID-19.

Produit Net Bancaire : En l'absence de produits générés par les placements de trésorerie en 2019, le produit net bancaire se situe au niveau de la marge d'activité bancaire (FCFA 18 739 millions).

Résultat d'Exploitation : Le résultat d'exploitation de la Banque a baissé de 35% en 2020 par rapport à 2019 puisqu'il ressort à FCFA 9 259 millions, contre FCFA 14 432 millions, en raison principalement de l'augmentation de 36% du poste « dotations aux amortissements et provisions », qui traduit les difficultés rencontrées par nos clients dans le respect de leurs

engagements du fait des effets de la Covid-19 sur leurs activités..

Frais de fonctionnement : Les frais de fonctionnement baissent de 11% puisqu'ils ressortent à FCFA 8 467 millions en 2020 contre FCFA 9 545 millions en 2019.

Frais Généraux : Les frais généraux s'inscrivent également à la baisse de 9% comparativement au montant affiché une année plus tôt (FCFA 2 518 millions contre FCFA 2 779 millions). Ainsi qu'il a été relevé précédemment, les dotations aux amortissements et aux provisions ont cru de 36%, affichant un solde de FCFA 6 765 millions en 2020, contre FCFA 4 965 millions en 2019.

Résultat Net : Le résultat net de l'exercice 2020 atteint FCFA 9 250 millions. Il affiche une baisse de 35% en comparaison avec le bénéfice réalisé en 2019, traduisant les efforts menés par la Banque dans un contexte marqué par les effets néfastes de la Covid-19, ainsi que la bonne maîtrise de ses charges d'exploitation.

C. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS DE LA BDEAC

Les états financiers de l'exercice 2020 ont été arrêtés suivant les méthodes et principes comptables admis et adoptés par la Banque et résumés ci-après :

C.1 Référentiel et principes comptables

Selon l'article 38 des statuts de la Banque, les opérations doivent être enregistrées conformément aux normes comptables généralement admises sur le plan international. Le Règlement financier (article 8.1.) précise par ailleurs que la comptabilité est tenue selon les principes commerciaux et bancaires en usage conformément au plan comptable adopté par le Conseil d'Administration.

En pratique, la Banque tient sa comptabilité selon le plan comptable adopté par le Conseil d'Administration du 22 mai 1979 et agréé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), qui a toutefois fait l'objet d'un aménagement en 2016 dans le cadre de l'implémentation du Progiciel Bancaire Intégré (PBI), afin de rapprocher la tenue de la comptabilité des standards en vigueur dans le secteur Bancaire de la CEMAC. L'un des aménagements apportés est notamment l'introduction de la comptabilité en devises.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 13 mai 2014 avait décidé de faire évoluer le plan comptable de la Banque vers les normes IAS/IFRS avec effet au 1er janvier 2014. Par la suite, la résolution N° 192/CA/142/14 du Conseil d'Administration du 14 novembre 2014 a reporté l'effectivité de cette mesure au 1er janvier 2015. Cette première publication des comptes aux normes IFRS devrait intervenir au cours de la période d'exécution du Plan stratégique 2017- 2022.

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des états financiers de la BDEAC sont déclinés ci-après :

- la continuité de l'exploitation ;
- l'indépendance des exercices ;
- le coût historique ou nominalisme ;
- la prudence ;
- la permanence des méthodes ;
- la non-compensation des créances et des dettes ;
- l'intangibilité du bilan d'ouverture ;
- l'importance relative.

C.2 Devise de tenue des comptes

Les comptes de la Banque sont présentés en FCFA. Toutefois, les opérations en devises (USD et EUR) sont désormais comptabilisées dans des comptes dédiés, suite à l'introduction de la comptabilité en devises au cours de l'exercice 2016. Elles sont converties en monnaie locale au taux en vigueur à leur date d'exécution. Les taux de change suivants ont été utilisés pour la clôture des comptes :

Devises	2020	2019
1 Euro	655,957 FCFA	655,957 FCFA
1 Dollar US	572,8882 FCFA	583,9033 FCFA

X.

SITUATION PROVISOIRE ET PERSPECTIVES FINANCIERES

A. SITUATION PROVISOIRE

A.1. Situation des engagements au 30 septembre 2021

Depuis le début de l'exercice en cours, la Banque a approuvé 10 projets, pour un volume total de FCFA 182 134 millions. Sur le plan sectoriel, les transports avec un poids de 61,9% ont absorbé la grande partie des financements, suivis du développement urbain (32,4%). Pour mémoire, les prévisions d'engagements au 31 décembre 2021 portent sur un volume global de FCFA 200 000 millions.

A.2. Situation financière au 30 septembre 2021

Le tableau ci-dessous présente la situation provisoire au 30 septembre 2021, comparativement aux prévisions budgétaires.

N°	Rubriques	Budget 2021 (MFCFA)	Réalisations au 30/09/2021 (MFCFA)	Réalisations au 30/09/2020 (MFCFA)
1	Produits des prêts	43 802	27 015	18 251
2	Charges financières	21 707	13 942	8 538
3	Marge d'activité bancaire	22 905	13 073	9 713
4	Produits financiers et autres	0	498	0
5	Produit net bancaire	22 095	13 571	9 713
6	Charges générales et dotations	15 509	9 899	8 313
7	Résultat d'exploitation	6 586	3 695	1 400
9	Résultat net	6 586	3 710	1 400
10	Coefficient d'exploitation	45,5%	44,0%	44,0%

Les produits perçus au cours des neuf premiers mois de l'année 2021 sont principalement constitués des produits de prêts, des produits et profits divers, des produits financiers et des cessions d'immobilisations figurant dans la rubrique « Produits hors exploitation ». Les produits de prêts croissent de 48% à fin septembre 2021 pour se fixer à FCFA 27 015 millions, contre FCFA 18 251 millions une année plus tôt. Cette hausse est liée principalement au plein effet des concours mis en place en 2020 et du stock de prêts antérieurs. Les produits financiers atteignent un montant de FCFA 498 millions représentant les placements de trésorerie effectués par la Banque au cours des premiers mois de l'année.

Les charges d'intérêts et commissions sur emprunts ont atteint FCFA 13 942 millions au 30 septembre 2021, en augmentation de 63% par rapport au niveau enregistré l'année dernière. Cette situation s'explique principalement par la réalisation de l'opération d'emprunt obligataire à fin 2020 dont les intérêts courent depuis janvier 2021 (FCFA 4 365 millions), à laquelle s'ajoutent deux nouvelles lignes de crédit mobilisées auprès de la BEAC.

B. PERSPECTIVES FINANCIERES (2021-2027)

B.1. Prévisions des engagements

A la fin de la mise en œuvre du PS 2017-2022, un nouveau plan stratégique sera élaboré pour une nouvelle période quinquennale, avec des priorités opérationnelles et financières qui seront définies le moment venu. Cependant, les projets intégrateurs continueront à être portés prioritairement par la Banque, compte tenu de leur contribution au commerce transfrontalier et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Sous cet angle, les engagements de la BDEAC pourraient se décliner comme suit sur la période 2021-2027.

TYPLOGIE DES PROJETS	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
PROJETS DU SECTEUR PRIVE	60 000	75 000	75 000	75 000	90 000	90 000	90 000
PROJETS DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND	60 000	75 000	75 000	75 000	90 000	90 000	90 000
PROJETS DU SECTEUR PUBLIC NON MARCHAND	80 000	100 000	100 000	100 000	120 000	120 000	120 000
TOTAL	200 000	250 000	250 000	250 000	300 000	300 000	300 000
ENGAGEMENTS CUMULES	200 000	450 000	700 000	950 000	1 250 000	1 550 000	1 850 000

.2. Programme des décaissements

Sur la base des engagements prévisionnels, le programme de décaissements pourrait s'articuler comme repris dans le tableau ci-après.

RUBRIQUES	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
DECAISSEMENTS ANNUELS	192 110	141 345	150 386	155 386	190 000	222 500	222 500
DECAISSEMENTS CUMULÉS	192 110	333 455	483 841	639 227	829 227	1 051 727	1 274 227

Sur le reste de l'année 2021 et en 2022, la Banque traitera un volume important de décaissements, en raison du stock non décaissé à fin septembre 2021 estimé à FCFA 581 332 millions. A ce montant, viendront s'ajouter les nouveaux engagements de la Banque en 2021 et 2022.

B.3. Prévisions de mobilisation des ressources

Pour la mise en œuvre de son programme d'engagements, la Banque va déployer un plan de mobilisation des ressources dynamique qui se développe en trois axes :

1. Au niveau interne, les deux actionnaires qui ne sont pas encore à jour se sont engagés à s'acquitter de leurs obligations vis-à-vis de la Banque, notamment par la libération de leurs quotes-parts de capital appelé. Par ailleurs, les discussions en cours avec de nouveaux investisseurs devraient aboutir à leur souscription de la part de capital social libre, bouclant ainsi le tour de table. Les ressources provenant de ces actionnaires viendront renforcer les fonds propres de la Banque et améliorer ses ratios financiers, tout autant qu'elles serviront d'effet de levier pour la mobilisation des ressources extérieures. Un montant total de FCFA 22 843 millions est attendu.

2. Au niveau sous-régional, la Banque poursuivra son programme d'appel public à l'épargne, d'un montant total de FCFA 300 000 millions, sur la période 2020-2022. Ces ressources en monnaie locale levées sur le marché communautaire permettront à la Banque d'animer ledit marché avec un double objectif : offrir l'opportunité aux ménages de faire fructifier leurs épargnes tout en participant concomitamment au développement économique des pays et à l'inclusion financière des populations les plus vulnérables.

3. Au niveau international, la Banque poursuivra sa levée de ressources auprès des partenaires extérieurs, pour diversifier ses sources de financement. Dans ce contexte, une priorité sera accordée aux facilités en EUR, en raison de la fixité du taux de change avec le FCFA. Les maturités les plus longues seront également recherchées pour adapter les ressources aux conditions particulières du financement des infrastructures de base. Un montant total d'environ FCFA 800 000 millions sera ainsi mobilisé sur la période 2023-2027. Dans le cadre du financement du commerce, notamment des importations et des exportations, la Banque mobilisera des ressources adaptées au cycle court de ces opérations. Celles-ci seront principalement en EUR et équivaldront à FCFA 38 150 millions.

B.4. Agrégats prévisionnels de gestion

Sur la base des engagements escomptés, des prévisions de décaissements et de mobilisation des ressources, l'activité opérationnelle de la Banque devrait conduire aux principaux agrégats de gestion suivants sur la période 2021-2027.

AGREGATS DE GESTION	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Marge d'activité bancaire	18 739	26 148	26 491	43 397	64 316	96 110	131 327	134 439
Produit net bancaire	18 739	26 148	26 491	43 397	64 316	96 110	131 327	134 439
Résultat d'exploitation	9 259	10 639	10 005	25 864	45 662	72 254	110 182	111 847
Résultat net	9 250	10 639	10 005	12 734	25 863	45 662	46 661	47 055
Frais généraux	2 518	4 049	4 454	4 899	5 389	5 928	6 521	7 238
Frais de fonctionnement	8 467	10 059	10 760	11 517	12 334	13 216	14 169	15 265
Coefficient net d'exploitation	45%	38%	41%	27%	19%	14%	11%	11%
CAF	16 015	16 159	15 801	18 820	32 253	52 372	53 707	54 453

A la lumière de ces données, sur la période 2021-2027, la Banque va s'inscrire dans une dynamique de croissance particulièrement bonne. L'évolution rapide et continue du produit net bancaire, résultat de l'activité de financement de la Banque, en est la preuve. Malgré cette forte croissance des opérations, les charges resteront contenues à un niveau relativement modeste, dénotant d'une très bonne productivité, comme en témoignent les niveaux sans cesse décroissants du coefficient d'exploitation. La capacité d'autofinancement de la Banque, reflet de son aptitude à financer ses investissements, suit le même trend que le produit net bancaire, dénotant au passage d'une institution en bonne santé financière sur la période sous revue.

B.5. Bilans prévisionnels comparés

Le tableau ci-dessous présente les bilans historiques et prévisionnels comparés de la Banque, sur la période 2021-2027.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
ACTIF								
Caisse, banques et titres	132 046	210 036	215 609	228 549	201 782	178 615	143 949	146 675
Comptes d'ordre et divers	3 473	3 173	2 873	2 573	2 273	1 973	1 673	1 373
Actionnaires	13 510	11 812	8 561	6 936	6 936	6 936	6 936	6 936
Clientèle et études	463 211	606 024	682 981	752 923	811 317	884 039	965 240	1 046 440
Immobilisations	31 088	36 115	36 615	37 115	37 615	38 115	38 615	39 115
TOTAL ACTIF	643 328	867 160	946 640	1 028 097	1 059 923	1 109 679	1 156 413	1 240 539
PASSIF								
Banques								
Comptes d'ordre et divers	2 457	2 357	2 257	2 157	2 057	1 957	1 857	1 757
Ressources extérieures	446 383	648 701	718 155	779 087	775 424	769 734	759 462	785 697
Provisions pour pertes et charges	4 543	9 965	9 838	11 029	12 118	13 035	14 169	15 432
Ressources spéciales	26 464	27 464	28 464	29 464	30 464	31 464	32 464	33 464
Subventions affectées	23 932	23 454	22 985	22 525	22 075	21 633	21 200	20 776
Capitaux propres	139 548	155 219	164 941	183 834	217 785	271 855	327 260	383 412
TOTAL PASSIF	643 328	867 160	946 640	1 028 097	1 059 923	1 109 679	1 156 413	1 240 539

A l'actif, les prêts à la clientèle représentent en moyenne 77% du total du bilan, suivis de la trésorerie, ce qui confirme le recentrage de l'institution sur son métier de financement du développement. Sur la période, les immobilisations demeurent relativement stables, tandis que la libération du capital appelé par les actionnaires permet de réduire ce poste de moitié, par rapport à la situation en 2020.

Au passif, les emprunts représentent en moyenne 71% du total du bilan, tandis que les capitaux propres augmentent vertigineusement, en raison de la libération du capital appelé par les actionnaires historiques et la souscription des parts libres du capital par de nouveaux actionnaires. En définitive, la structure bilancielle de la Banque est équilibrée sur la période.

B.6. Plan de trésorerie prévisionnel

Le tableau ci-dessous présente les plans de trésorerie prévisionnels comparés de la Banque, sur la période 2020-2027.

Rubriques	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
Trésorerie initiale (A)	132 046	210 036	215 609	228 549	201 782	178 615	143 949	
Encaissements								-
Remboursements crédits	93 099	123 240	158 439	200 542	253 981	314 592	318 058	1 507 366
Encaissements emprunts	251 596	123 233	200 000	150 000	150 000	150 000	200 000	1 420 735
Encaissements ressources extérieures								-
Appel capital	2 220	2 229	2 238	2 248	2 257	2 266	2 274	15 731
Autres encaissements	5 791	243	1 562	1 458	1 287	1 504	1 633	13 548
TOTAL (1)	352 706	248 945	362 240	354 248	407 524	468 362	521 966	2 957 380
Décaissements								
Frais de fonctionnement	10 059	10 760	24 647	32 133	43 808	77 690	80 056	287 740
Déblocage de crédits	192 110	141 345	150 386	155 386	190 000	222 500	222 500	1 358 556
Frais Financiers	17 654	32 361	34 599	39 233	40 593	41 966	42 319	260 652
Remboursements d'emprunts	49 278	53 778	139 068	153 663	155 690	160 272	173 765	905 438
Autres dépenses	5 615	5 127	600	600	600	600	600	21 432
TOTAL (2)	274 716	243 371	349 300	381 015	430 691	503 028	519 240	2 833 818
Solde flux annuels (1)-(2) = (B)	77 990	5 574	12 940	-26 768	-23 167	-34 666	2 726	123 562
Trésorerie finale (A)+(B)	210 036	215 609	228 549	201 782	178 615	143 949	146 675	

Sur la période sous revue, l'ambitieux programme d'investissements de la Banque dans les projets de développement de la sous-région est soutenu par une mobilisation active de ressources, ce qui se matérialise par un solde des flux de trésorerie positif à chaque exercice.

B.7. Ratios prévisionnels

Ratios d'analyse	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Coefficient d'exploitation	45%	38%	41%	27%	19%	14%	11%	11%
Solvabilité (Fonds Propres/Total Bilan)	22%	18%	17%	18%	21%	24%	28%	31%
Encours des emprunts	446 383	648 701	718 155	779 087	775 424	769 734	759 462	785 697
Capacité d'endettement (100% du capital sujet à appel)	931 239	933 039	1 080 000	1 080 000	1 080 000	1 080 000	1 080 000	1 080 000
Marge d'endettement (capital sujet à appel - encours des emprunts)	484 856	284 338	361 845	300 913	304 576	310 266	320 538	294 303
Limite d'endettement (4 fois les fonds propres)	558 191	620 876	659 763	735 336	871 142	1 087 421	1 309 042	1 533 647

Le coefficient d'exploitation décroît progressivement à partir de l'exercice 2021, dénotant d'une bonne maîtrise des charges sur la période. La solvabilité de la Banque reste satisfaisante, malgré une mobilisation des ressources extérieures assez élevée entre 2021 et 2023, en raison des décaissements à effectuer en faveur des projets. La capacité d'endettement, la marge d'endettement, ainsi que la limite d'endettement constituent des indications fortes de la maîtrise, par la Banque, de sa politique de mobilisation des ressources et du respect des échéances de remboursement des emprunts.

B.8. Comptes d'exploitation comparés 2020-2027

Libellés	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Total intérêts des prêts et commissions reçus	30 666	43 802	58 852	77 996	103 549	136 703	173 293	176 759
Autre commissions	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL INTERETS ET COMMISSIONS RECUS	30 666	43 802	58 852	77 996	103 549	136 703	173 293	176 759
Intérêts et commissions versés	11 928	17 654	29 798	34 400	39 039	40 411	41 805	42 179
Autres commissions	0	0	2 562	199	195	182	161	140
TOTAL INTERETS ET COMMISSIONS VERSES	11 928	17 654	32 361	34 599	39 233	40 593	41 966	42 319
MARGE DE L'ACTIVITE BANCAIRE	18 739	26 148	26 491	43 397	64 316	96 110	131 327	134 439
<i>En % de PNB</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>
Produits et profits financiers	0,1	0	0	0	0	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	18 739	26 148	26 491	43 397	64 316	96 110	131 327	134 439
<i>En % de TICR</i>	<i>61%</i>	<i>60%</i>	<i>45%</i>	<i>56%</i>	<i>62%</i>	<i>70%</i>	<i>76%</i>	<i>76%</i>
Matières et fournitures consommées	171	398	437	481	529	582	640	711
Transports consommés	368	724	796	876	963	1 060	1 166	1 294
Autres services consommés	1 979	2 927	3 220	3 542	3 896	4 286	4 715	5 233
Frais généraux	2 518	4 049	4 454	4 899	5 389	5 928	6 521	7 238
<i>En % de PNB</i>	<i>13%</i>	<i>15%</i>	<i>17%</i>	<i>11%</i>	<i>8%</i>	<i>6%</i>	<i>5%</i>	<i>5%</i>
Frais de personnel	5 805	5 931	6 227	6 539	6 866	7 209	7 569	7 948
Charges et pertes diverses	144	79	79	79	79	79	79	79
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 467	10 059	10 760	11 517	12 334	13 216	14 169	15 265
Autres services produits	69	70	70	70	70	70	70	70
Produits et profits divers	478							
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 765	5 520	5 796	6 086	6 391	6 710	7 046	7 398
Subventions accordées								
Reprise sur intérêts réservés et provisions	5 205							
Reprise sur fonds de bonification d'intérêts								
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 259	10 639	10 005	25 864	45 662	76 254	110 182	111 847
<i>En % de PNB</i>	<i>49%</i>	<i>41%</i>	<i>38%</i>	<i>60%</i>	<i>71%</i>	<i>79%</i>	<i>84%</i>	<i>83%</i>
Charges hors exploitation	121			13 130	19 799	30 592	63 521	64 791
Reprises sur intérêts réservés et provisions								
Résultat sur cession d'éléments d'actifs immobilisés	67							
Produits hors exploitation	45							
RESULTAT NET	9 250	10 639	10 005	12 734	25 863	45 662	46 661	47 055
<i>En % de PNB</i>	<i>49%</i>	<i>41%</i>	<i>38%</i>	<i>29%</i>	<i>40%</i>	<i>48%</i>	<i>36%</i>	<i>35%</i>
COEFF. D'EXPLOITATION	45%	38%	41%	27%	19%	14%	11%	11%
CASH FLOW D'EXPLOITATION	16 015	16 159	15 801	18 820	32 253	52 372	53 707	54 453
<i>En % de PNB</i>	<i>85%</i>	<i>62%</i>	<i>60%</i>	<i>43%</i>	<i>50%</i>	<i>54%</i>	<i>41%</i>	<i>41%</i>

XI. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la connaissance de la Direction de la Banque, il n'existe aucun fait litigieux ou exceptionnel digne d'être remonté à l'attention des investisseurs intéressés par la souscription de l'emprunt obligataire BDEAC 2021, objet du présent Document d'Information.

Comme fait exceptionnel, il convient de signaler que les Chefs d'Etat des pays membres de la Commission Climat pour le Bassin du Congo (CCBC) ont retenu la BDEAC comme institution devant héberger le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC) qui est l'instrument financier mis en place pour accompagner les pas membres dans l'atténuation des effets des changements climatiques.

Le choix opéré sur la BDEAC au terme d'une procédure très sélective est une reconnaissance de son professionnalisme, de sa gouvernance, de sa bonne connaissance du terrain et surtout des performances de son outil de gestion.

Pour mémoire, la CCBC regroupe les 16 pays suivants : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Kenya, l'Ouganda, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, le Soudan du Sud, la Tanzanie, le Tchad et la Zambie.

- RAPPORT ANNUEL 2020 DE L'EMETTEUR
- COMPTES CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICES 2020
- ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC
- ATTESTATION DES COMMISSAIRE AUX COMPTES
- OPINION DU CONSEIL JURIDIQUE
- ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE
- RÉSOLUTIONS N°214-AGE-61-21 POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET N°0814-CA-164-20 POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
- CONTRAT DE MANDAT
- CONVENTION DE PRISE FERME
- COPIES DES LETTRES DE PRISE FERME
- CONVENTION DE SYNDICAT DE PLACEMENT
- DEROGATION DE LA COSUMAF SUR LA DOMICILIATION DU COMPTE SEQUESTRE
- RELEVÉ DE COMPTE ET ADRESSE DE LA BANQUE DOMICILIATAIRE DU COMPTE SEQUESTRE
- MODELES DE SUPPORT DE COMMUNICATION :
 - * DEPLIANT
 - * BULLETIN DE SOUSCRIPTION
 - * AFFICHETTES



BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



Cameroun



Centrafrique



Congo



Gabon



Guinée Equatoriale



Tchad

**Siège Boulevard Denis Sassou N'Guesso B.P. 1177 Brazzaville - République du Congo - Tél.: +242 06 652 96 71 / +242 04 426 83 00
Email : bdeac@bdeac.org - Site web : www.bdeac.org**